

L'ENTREVUE

LE DEVOIR, LE LUNDI 5 DÉCEMBRE 1994

ROBERT LA PALME

Le rire, c'est du sérieux

«L'humour fait rire, mais le rire ne fait pas l'humour»

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Robert La Palme parle du rire avec sérieux, en véritable spécialiste. À 86 ans et des poussières, l'ancien caricaturiste du *Devoir* observe encore tout ce qui se fait dans le monde de l'humour et ne se gêne pas pour critiquer. Pour lui, par exemple, «le seul mot de «festival pour rire» est en soi un non sens. L'humour fait rire, mais le rire ne fait pas l'humour. Dans le rire, tu as du rire tragique, du rire douloureux. C'est le rire des gens qui sont au désespoir, qui ne savent plus pleurer et qui, à défaut, éclatent de rire. Dans les asiles d'aliénés, tu trouves des gens qui rient tout le temps. Le rire est une affaire pathologique. Cela relève de la médecine.» En un mot, ce n'est pas parce qu'on rit que c'est drôle. «J'ai fait la démonstration logique de cela à Paris, il y a longtemps, à un Français qui rêvait de créer un musée du rire. Je lui ai dit: «Monsieur c'est un musée d'une maladie nerveuse que vous allez avoir!» Ici à Montréal, on n'a pas compris semble-t-il les explications sémantiques de La Palme. Un musée juste pour rire, cela fait sourire de dépit celui qui en 1968, à la demande de son vieil ami Jean Drapeau, avait organisé une grande exposition retraçant, grâce à des artefacts anthropologiques, plus de 4 000 ans d'humour à travers le monde.

Le Salon international de la caricature, fondé en 1968 par La Palme, demeure une des réalisations dont il est le plus fier. Le Salon aura vécu près d'un quart de siècle, principalement grâce à des subventions de la ville de Montréal. «Je ne faisais pas ça pour amuser des gens de la rue Saint-Hubert ou de la rue Wolfe, mais pour faire connaître Montréal à l'étranger. Soixante-trois pays correspondaient avec le salon de la caricature. La participation d'environ 2500 artistes de tous les pays nous était acquise. Malheureusement, la Ville de Montréal nous a laissé tomber en 1986. Depuis que le salon de Montréal a dû suspendre ses activités, c'est Tokyo qui a hérité du titre de plus grand centre international de la caricature.» La Palme croit que la réputation internationale des artistes québécois et canadiens liés au monde de l'humour souffre beaucoup de cette perte. «On a fait paraître dernièrement à Paris une encyclopédie de la bande dessinée dans laquelle on ne dit pas un seul mot sur le Québec. Or on a quand même Ketchup qui se fait ici et qui est bon. Garnote fait un excellent travail. On en a plusieurs bons. Des caricaturistes aussi, on en a des bons. Pour l'humour, on fait du travail sérieux ici!»

La caricature existe depuis fort longtemps, mais c'est un art qu'on apprécie depuis peu. «Au XVII^e siècle, le grand sculpteur Le Bernin faisait de la caricature sans qu'on accorde à cela une attention particulière. N'importe qui faisait un dessin drôle pour faire une blague. Mais grâce à l'imprimerie, on a tellement développé tout ce qui était graphique qu'on a porté aussi attention à la caricature. Aujourd'hui, les dessins d'humour sont aux publications ce que sont les parcs aux agglomérations urbaines.»

Un bon caricaturiste doit bien sentir ce qu'il défait de façon à pouvoir créer un véritable choc. L'effet de surprise souhaité vient de la capacité de l'artiste à condenser sa pensée. «Moi j'ai toujours voulu créer une impression en dégageant le plus

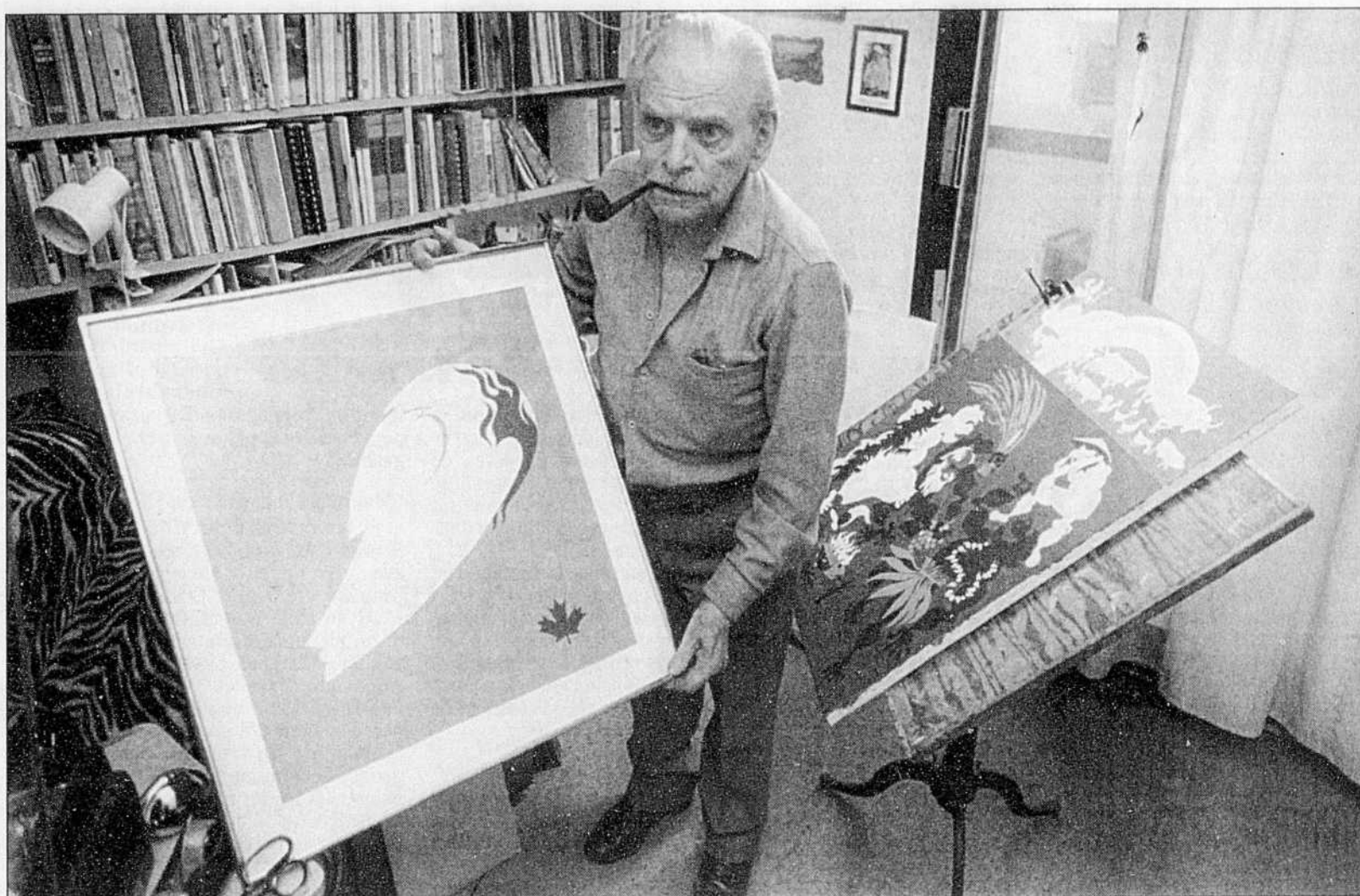


PHOTO JACQUES NADEAU

«Moi je suis un abstrait. Mon idéal en caricature a toujours été l'abstraction. C'est très difficile. Ça demande un travail considérable de retirer progressivement des lignes pour trouver l'idéal. Des caricatures comme celles de Trudeau ou de Golda Meir, que j'aime beaucoup, peuvent me prendre jusqu'à deux cents dessins et un mois de travail.»

possible les lignes principales d'un personnage. Mes caricatures sont très épurées. Cela donne une apparence d'aisance. C'est ma manière.» Le caricaturiste doit aussi posséder cette capacité rare de capter l'ensemble d'un personnage, dans une économie de ligne, d'un premier coup d'œil. «Je me rappelle un jour où j'avais pris rendez-vous avec l'ambassadeur français à Ottawa pour faire sa caricature. Dès son entrée dans l'antichambre, l'ambassadeur me dit qu'il ne peut pas me consacrer beaucoup de temps. Je suis tout de suite parti en lui disant que sa caricature était faite!»

Plus le caricaturiste s'éloigne de la vérité photographique, plus il est grand, pour autant qu'il réussisse à évoquer le personnage. «Le génie c'est quand des lignes qui ne sont pas là chez le personnage réel réussissent à imposer une image de l'homme qui est plus vraie que vraie. Quand un artiste réussit à recréer un sujet parallèle qui évoque l'original sans le trahir, mais qui est à tout point de vue un nouveau sujet, je pense que c'est cela qui fait la grandeur de l'artiste.» La Palme donne un exemple en peinture: «Bougureau, peintre talentueux à tous égards, apparaît tout de même d'un ennui mortel parce qu'il n'y a aucune interprétation dans son

travail. Chez Bougureau, tout est parfaitement conforme au réel. Sa technique est parfaite, mais il n'y a pas d'âme dans son travail. C'est sans relief.»

À ses débuts, dans les années 1930, La Palme proposait à son public des caricatures extrêmement dépouillées, construites à partir de figures géométriques. Sa capacité étonnante à briser le rythme des formes s'est progressivement enrichie au fil des années. «C'est une publicité d'une marque de rhum réalisée à partir de lignes ondulantes qui a déclenché en moi, un jour, un nouveau ressort créateur.» Depuis on reconnaît du premier coup d'œil les lignes dansantes et joyeuses si caractéristiques au style de La Palme.

«Moi je suis un abstrait. Mon idéal en caricature a toujours été l'abstraction. C'est très difficile. Ça demande un travail considérable de retirer progressivement des lignes pour trouver l'idéal. Des caricatures comme celles de Trudeau ou de Golda Meir, que j'aime beaucoup, peuvent me prendre jusqu'à deux cents dessins et un mois de travail.» En 1941, à l'occasion de la Première exposition des indépendants, La Palme affirme déjà la nécessité de libérer l'œil québécois de l'académisme pompier. Il expose alors, à sa propre initiative, Paul-Émile Borduas, Stanley Cos-

grove, John Liman, Alfred Pellan, Louis Mulstock et plusieurs autres. Cette exposition permet à des milliers de ses compatriotes de prendre contact pour la première fois avec une peinture moderne.

Le doyen de nos caricaturistes, petit homme rieur aux yeux brillants, observe le monde de l'humour avec sagesse. «Mon ami Charles Schultz, le créateur de Charlie Brown, est un type qui, bien qu'extrêmement riche, souffre de dépressions graves et profondes, comme beaucoup de dessinateurs comiques. Franquin, père de Gaston Lagaffe, a fait des dépressions nerveuses très graves.» Quand un artiste du monde de l'humour doit coller son nez sur sa planche à dessin chaque jour, le plaisir qui l'habitait au début le quitte progressivement. «Cela a toujours été ainsi. A New York, le créateur de Félix the Cat, Pat Sullivan, buvait tellement qu'il s'était rendu hors service pour le dessin. Son assistant, Raoul Barré, était venu à Montréal pour trouver des garçons qui pourraient dessiner Félix à la place de Sullivan. Bien entendu, j'ai refusé de me vendre à quelqu'un d'autre et de demeurer anonyme, tout comme j'ai refusé par la suite de me vendre à Walt Disney. Je n'ai jamais voulu dessiner toujours le même personnage. Cela tue son homme.»

Caricaturiste et peintre

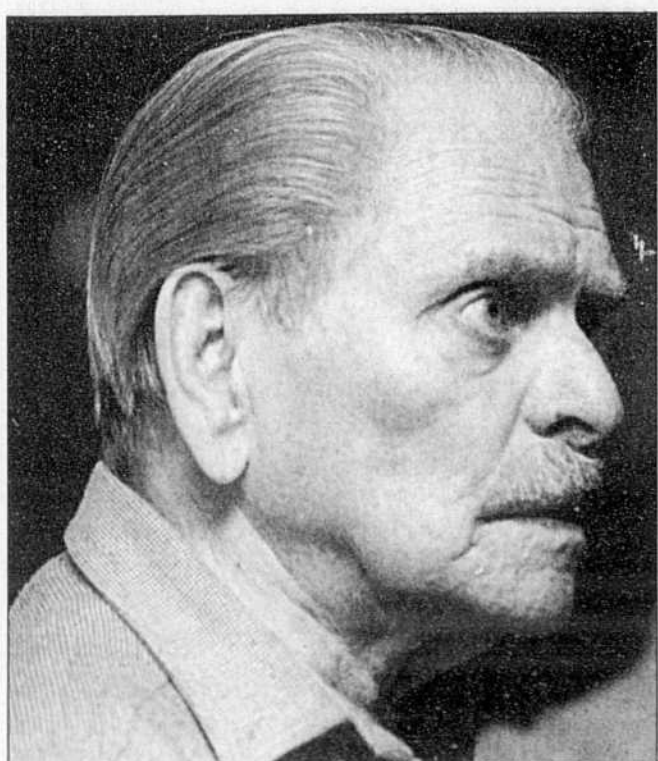


PHOTO JACQUES NADEAU

Le doyen de nos caricaturistes, petit homme rieur aux yeux brillants, observe le monde de l'humour avec sagesse.

Né à Montréal en 1908, Robert La Palme dessine très tôt, sous les encouragements de sa mère, pour compenser le complexe dû à sa petite taille. «Grâce au dessin, je pouvais me moquer des gens et trouver ainsi, d'une certaine façon, à me défendre.» En 1917, pour éviter la conscription à ses enfants, M. La Palme père amène toute sa petite famille en Alberta. Expulsé de l'école pour mauvaise conduite, Robert La Palme se consacre au dessin. En 1925, il est refusé à l'École des beaux-arts de Montréal. Autodidacte, il dessine dans un style cubico-géométrique des caricatures qui étonnent ses proches. Sa première exposition a lieu en 1930 dans le foyer du Théâtre Stella, aujourd'hui devenu le Rideau Vert. La Palme s'étonne alors de voir tout l'intérêt qu'on porte à son travail. C'est le début d'une longue carrière.

Par l'intermédiaire de ses caricatures, La Palme s'est battu contre la réaction et l'obscurantisme. Ses caricatures sont de véritables pamphlets. La Palme a été un de ceux qui ont livré bataille avec le plus de force, durant les années 1950, contre le régime de Duplessis. «Au *Devoir*, j'ai tout fait contre lui. Nous jouissions de notre liberté. Duplessis nous méprisait.» Ses caricatures l'ont mené aux quatre coins du globe: New York, Sao Paulo, Rome, Paris, Gabrovo, Ankara. «Malgré tout, je n'ai jamais réussi à me prendre au sérieux.»

La Palme a collaboré notamment au *Journal de Québec*, à *L'Ordre*, au *Droit*, au *Canada* et au *Devoir*. Aux États-Unis, il a été attaché au *Stage Magazine*, à l'hebdomadaire *The Nation*, au *Philadelphia Ledger* et au *Ringmaster* de Chicago. Dans les journaux, il fut toujours bien traité, dit-il. Sauf peut-être à l'*Action catholique* de Québec. «J'avais à faire à de sombres malades. La rédaction sur-

veillait les lignes des vêtements de mes personnages pour voir si on ne pouvait pas y percevoir un côté sexuel. Ils voyaient du cul partout. Nous vivions dans un monde de curés stupides. C'est effrayant comment il fallait avoir l'esprit tor- du pour aller jusque-là.» Durant des années, ses caricatures ont accompagné des dizaines de milliers de personnes au petit déjeuner. Cela explique en partie pourquoi la renommée de La Palme comme peintre a toujours — ou presque — cédé le pas à celle du caricaturiste.

Les expositions La Palme connaissent pourtant un vif succès à l'étranger et au pays. La Palme peint toujours. «La semaine dernière, l'Union des producteurs agricoles a pris livraison d'une toile qu'ils m'ont commandée. Je viens de terminer une série sur les signes du zodiaque. Toutes les toiles sont déjà vendues.» La plupart trôneront au-dessus de riches bureaux. «Un grand collectionneur montréalais achetait, depuis quelques années, le plus possible de mes toiles. Pauvre lui, il a dû être tellement déçu de mourir avant moi!»

Peintre, illustrateur et caricaturiste, La Palme a eu une forte influence sur son milieu. En peinture, son ami Alfred Pellan lui a emprunté ses lignes noires grasses pour souligner les contours. «Pellan reprochait à Picasso de lui avoir volé une technique nouvelle et il me volait à moi mes traits noirs! C'était un drôle d'homme. Il aimait que l'on parle de lui, mais pas des autres. Il s'est brouillé avec moi, d'une façon assez bête d'ailleurs, quand j'ai connu le succès à New York.» La pipe toujours bien accrochée au coin de la bouche, La Palme se fait encore, plus de soixante ans après ses débuts, une joie de peindre et de dessiner dans son atelier.

J.-F. N.

CONCOURS
JEUNES JOURNALISTES

DU SECONDAIRE, DU COLLÉGIAL ET DE L'UNIVERSITÉ

Ces trois nouveaux concours de rédaction s'adressent aux :

- ✓ élèves des quatrième et cinquième années du secondaire;
- ✓ collégiennes et collégiens;
- ✓ étudiantes et étudiants universitaires.

Il s'agit de soumettre un texte d'opinion sur un sujet lié aux champs d'intérêt des jeunes.

• AU SECONDAIRE, le texte doit avoir environ 500 mots.

• AU COLLÉGIAL, le texte doit avoir environ 750 mots.

• À L'UNIVERSITÉ, les textes soumis doivent avoir été publiés et contenir environ 1 000 mots.

Des prix formidables !

• Neuf bourses offertes par DicoRobert : 3 bourses de 500 \$, 3 bourses de 300 \$, 3 bourses de 200 \$, et autant de dictionnaires Robert 1;

• le trophée Mérite du français en éducation Jeunes journalistes;

• la publication des textes gagnants dans *Le Devoir*;

• un stage dans un journal ou dans une station de radio ou de télévision.

Pour plus de renseignements, procurez-vous le dépliant rédigé à cet effet. Il a été envoyé dans toutes les écoles secondaires, à tous les journaux d'élèves ou d'étudiants et dans tous les services d'élèves ou d'étudiants des établissements d'enseignement. Vous pouvez également écrire ou téléphoner au :

Ministère de l'Éducation
1035, De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : (418) 643-7095
Télécopieur : (418) 528-2080

Date de tombée des textes : le 20 janvier 1995.

LE Dictionnaires LE ROBERT
Toute la richesse de la langue

LE MAGAZINE

LE DEVOIR

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

CONSEIL PÉDAGOGIQUE
INTERDISCIPLINAIRE
DU QUÉBEC

Québec

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

CETTE SEMAINE À LA BOURSE

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	Date	Heure	Lieu
Consolidated Nevada Goldfields Corporation	05-12-94	10h00	Toronto
Auriginor Inc. (Exploration)	05-12-94	10h30	Montréal
Misty Mountain Gold Limited	05-12-94	11h00	Vancouver
Devtek Corporation	05-12-94	16h00	Toronto
Shirmax Ltée (Modes)	06-12-94	09h00	Montréal
International Musto Explorations Limited	06-12-94	10h00	Vancouver
Trojan Technologies Inc.	07-12-94	11h00	London
Cogeco Câble Inc.	07-12-94	16h00	Toronto
Normabec Ltée (Ressources minières)	08-12-94	10h00	Montréal
Loki Gold Corporation	08-12-94	10h30	Vancouver
Unican Ltée (Les Systèmes de Sécurité)	08-12-94	10h30	Montréal
Consolidated Ramrod Gold Corporation	09-12-94	10h00	Vancouver
Pioneer Metals Corporation	09-12-94	10h00	Vancouver
White Rose Crafts and Nursey Sales Limited	09-12-94	10h00	Toronto
TelSoft Mobile Data Inc.	09-12-94	10h30	Vancouver
Stella-Jones Inc.	09-12-94	11h30	Montréal
Jaguar Petroleum Corporation	09-12-94	13h30	Calgary

OFFRE EN ESPÈCES

AGROMEX INC. (AOX.PR.A)

Valeur: Actions privilégiées de catégorie B
Modalités: La société **NUTRIBEC LTD** a fait une offre en espèces visant à acquérir toutes les actions privilégiées de catégorie B émises et en circulation de la société susmentionnée, au prix de 0,15 \$ pour chaque action privilégiée de catégorie B d'**AGROMEX INC.** soumise à l'offre.
Date d'échéance: le 9 décembre 1994

ÉMISSION DE DROITS DE SOUSCRIPTION

BREAKWATER RESOURCES LTD (BWR)

Valeur: Actions ordinaires
Modalités: La société mentionnée ci-dessus a émis des droits de souscription à raison d'un droit pour chaque action ordinaire détenue. Ainsi, un (1) droit plus 0,10 \$ permettent de souscrire à une action ordinaire supplémentaire de **BREAKWATER RESOURCES LTD**.
Date de clôture des registres: le 28 novembre 1994
Date d'échéance: le 19 décembre 1994

NOTE: L'émission n'est offerte au Canada qu'aux résidents de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Québec et de la Saskatchewan. Elle n'est pas offerte aux résidents des États-Unis, de leurs territoires ou possessions. Les privilèges de souscription sont accordés.

MICRO TEMPUS INC.

Valeur: Actions ordinaires
Modalités: La société mentionnée ci-dessus émet aux détenteurs de ses actions ordinaires en circulation inscrits aux livres de la société à la fermeture des bureaux le 15 novembre 1994 des droits attestés par des certificats nominatifs de souscription entièrement cessibles pour souscrire à des actions ordinaires. Chaque détenteur a droit de recevoir un droit pour chaque action ordinaire détenue à la date de référence. Sept droits donneront la possibilité à son détenteur d'acquiescer une action ordinaire au prix de 1,00 \$ l'action avant le 6 décembre 1994.
Date d'échéance: le 6 décembre 1994

RESOLUTION ENERGY INC. (RLN)

Valeur: Actions ordinaires
Modalités: La société mentionnée ci-dessus a émis des droits de souscription à raison d'un droit pour chaque action ordinaire détenue. Ainsi, quatre (4) droits plus 0,50 \$ permettent de souscrire à une unité de **RESOLUTION ENERGY INC.** Chaque unité est constituée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription de **RESOLUTION ENERGY INC.**
Date de clôture des registres: le 30 novembre 1994
Date d'échéance: le 17 janvier 1995
NOTE: Un bon de souscription plus 0,75 \$ permettent de souscrire à une action ordinaire supplémentaire de **RESOLUTION ENERGY INC.** jusqu'au 17 juin 1995 inclusivement. L'émission n'est offerte qu'aux résidents de l'Alberta. Les privilèges de souscription et de majoration sont accordés.

REMBOURSEMENT TOTAL D'UNE ÉMISSION

ANDRES WINES LTD

Valeur: 11 % - 1er juin 1997
Taux: 100 % du capital plus une prime de 11 \$ et les intérêts courus et non versés de 8,44 \$ par tranche de 1 000 \$ de débetures, soit une somme totale de 1 019,44 \$.
Date de remboursement: le 29 décembre 1994

APPEL DE REMBOURSEMENT PARTIEL

PROVINCE DE QUÉBEC

Valeur: 13,75 % (séries GB, GD, GG, FZ) - 22 décembre 1995
Taux: 100 % du capital
Date de remboursement: le 22 décembre 1994
TRANS QUÉBEC & MARITIMES PIPELINES INC.
Valeur: 13,20 % - 23 décembre 2004
Taux: 100 % du capital
Date de remboursement: le 23 décembre 1994

PROJET DE REMBOURSEMENT PARTIEL

PROVINCE DE QUÉBEC

Valeur: 13,75 % - 22 décembre 1995
Date de remboursement anticipé: le 22 décembre 1994

PROJET DE FUSION

DOMINION EXPLORERS INC. (DMN)

Gobi Oil and Gas Ltd (GGB)

Valeurs: Actions ordinaires
Modalités: Dans le cadre d'un projet de réorganisation, les sociétés mentionnées ci-dessus prévoient poursuivre leurs activités sous la raison sociale de **DOMINION EXPLORERS INC.** Les modalités de l'échange sont d'une action ordinaire de **DOMINION EXPLORERS INC.** pour chaque groupe de 5,5 actions ordinaires de **Gobi Oil and Gas Ltd** détenues; une action ordinaire de **DOMINION EXPLORERS INC.** pour chaque groupe de 12,5 actions ordinaires de **DOMINION EXPLORERS INC.** détenues plus un droit avec privilège de participation de **CROINOR EXPLORATIONS INC.**
Date d'entrée en vigueur prévue: le 31 décembre 1994

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait s'avérer incomplet.

TASSÉ

Tassé & Associés, Limitée

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,4114	Hong Kong (dollar)	0,1836
Allemagne (mark)	0,8677	Indonésie (rupiah)	0,00066
Australie (dollar)	1,094	Italie (lire)	0,000878
Barbade (dollar)	0,7046	Jamaïque (dollar)	0,0474
Belgique (franc)	0,04399	Japon (yen)	0,01363
Bermudes (dollar)	1,3852	Mexique (nouveau peso)	0,4339
Brésil (réal)	1,7015	Pays-Bas (florin)	0,8073
Caribbes (dollar)	0,5190	Portugal (escudo)	0,00897
Chine (Renminbi)	0,1680	Royaume-Uni (livre)	2,1388
Espagne (peseta)	0,01093	Russie (rouble)	0,000432
États-Unis (dollar)	1,3710	Singapour (dollar)	0,9658
Europe (ECU)	1,6961	Suisse (franc)	1,0592
France (franc)	0,2531	Taiwan (dollar)	0,0535
Grèce (drachme)	0,00616	Venezuela (bolivar)	0,0082

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

La dictature du rating

Faut-il se fier aveuglément aux notations financières? Pour la première fois, la Réserve fédérale américaine vient de poser la question. Un choc pour les deux grands du métier, Standard & Poor's et Moody's.

MARC ROCHE
LE MONDE

New-York — Dans son dernier bulletin, la Réserve fédérale de New-York s'en prend à l'usage immodéré qui est fait des notations (*rating*). Cette attaque rejait sur deux monstres sacrés de l'histoire financière américaine, les agences de notation Moody's Investors Service et Standard & Poor's Ratings Group: «Les organismes de réglementation et les investisseurs doivent faire preuve de davantage de prudence à l'égard des agences de notation et

ment qui a l'avantage de la clarté: personne ne pourra vous critiquer en cas de défaillance pour avoir fait confiance à un établissement bancaire bien coté», explique le représentant d'une grande banque française à New-York. Sur le marché hautement spéculatif des produits dérivés, trouver un interlocuteur prêt à prendre des risques n'est pas aisé pour un établissement doté d'une évaluation moyenne. Aux États-Unis, tous les émetteurs sont d'ailleurs obligés de



STANDARD & POOR'S

passer sous les fourches caudines des *Big Two*. La Securities and Exchange Commission (SEC) se sert également de notations pour déterminer le seuil à partir duquel certains fonds de placement ou compagnies d'assurances peuvent faire appel au marché obligataire.

Machines à gagner de l'argent

Si les revenus de Moody's et Standard & Poor's sont amalgamés avec ceux de leurs sociétés mères respectives, Dun & Bradstreet et McGraw Hill, ce sont, de l'avis général, de fantastiques machines à gagner de l'argent. Leur tarif, qui se situe entre 40 000 et 100 000 \$, fixé au départ et non négociable, paraît peu élevé. Mais il s'agit d'une véritable rente de situation, car de grosses compagnies ou des États peuvent procéder à plusieurs émissions directes de créances par mois, voire par semaine, qui toutes doivent être notées!

«Nous sommes un mal nécessaire, un observateur indépendant dont l'unique mission est d'apprécier la probabilité que le capital et l'intérêt d'une émission seront honorés complètement aux échéances prévues»: loin de l'arrogance des agents de change ou de l'assurance des banquiers d'affaires, John Bahn, le patron de Moody's, ne cultive pas les apparences du pouvoir. Il n'en a nul besoin, ayant beaucoup plus de puissance réelle que bien des magnats de la finance.

La notation est-elle, comme l'affirme John Bahn, «la combinaison la plus accomplie de la science financière et de l'art»? Moody's et S&P travaillent en orfèvres sur trois registres: la comptabilité, le conseil en placement, l'édition... L'émetteur d'une obligation paie les experts chargés d'évaluer sa crédibilité financière. L'épargnant se sert de leurs conclusions pour se protéger au mieux contre l'érosion monétaire

ou le fisc. Les journalistes peuvent consulter la masse de rapports spécialisés publiés par les deux maisons.

Attitudes différentes

Peut-on dire que les deux sociétés sont «bonnet blanc et blanc bonnet»? En fait, elles ont des attitudes différentes envers les émetteurs. S&P opère en étroite collaboration avec son client. Moody's, en revanche, évalue même les compagnies qui ne le souhaitent pas.

Malgré ces tiraillements, chaque firme garde son quant-à-soi, respecte celui de l'autre, et le tout forme un redoutable duopole. «On vous conseille toujours de prendre l'avis d'un autre médecin avant de procéder à une intervention chirurgicale. Quand vous achetez un bon du Trésor vous disposez également de deux avis», insiste Hendrick Kranenburg.

«Nous ne devons jamais oublier que notre prospérité est fondée sur la fourniture d'informations totalement dignes de confiance»: tout va-t-il donc si bien, comme l'affirme John Bohn? Pas si sûr. Les incidents passés de solvabilité qui ont défrayé la chronique ont secoué la profession. Le cas de la ville de New-York, classée A à la veille de sa mise en cessation de paiement en 1975, est encore dans toutes les mémoires. La vigilance des agences a très souvent été prise en défaut depuis le début des années 80. La quasi-banqueroute du Brésil et du Mexique, les scandales comme ceux de la BCCI ou de Maxwell, la déroute des caisses d'épargne amé-

ricaines ou des «obligations pourries» l'attestent.

Des professionnels européens s'interrogent désormais sur la raison de laisser le risque à l'appréciation d'agences américaines utilisant des normes comptables spécifiques, qui tiennent compte avant tout de l'évolution du marché boursier. Malgré l'ouverture de bureaux à l'étranger, en dépit de l'engagement d'analystes locaux, familiers des particularismes nationaux, pas un seul non-Américain ne figure au conseil d'administration des deux firmes. Plus grave, les fortes réticences du duo à augmenter une notation contrastent avec la facilité avec laquelle la cote est abaissée. Tout aussi inquiétante est l'absence de mobilité de cadres engoncés dans des habitudes de réflexion à long terme alors qu'ils ont affaire à un environnement de plus en plus imprévisible.

La passion domine désormais les relations que les agences de notation entretiennent avec l'autorité de tutelle de la première place financière mondiale. Si, officiellement la SEC favorise la déréglementation des circuits financiers, elle veut améliorer la transparence des opérations de Moody's et Standard & Poor's. Quelques semaines avant la publication de la bombe de la Banque de la Réserve fédérale new-yorkaise, la commission boursière a annoncé la mise à l'étude d'un nouveau cadre de réglementation du *rating*. Au nom du premier amendement de la Constitution, Moody's et Standard & Poor's défendent bec et ongles le statut actuel d'autodiscipline. Le débat est ouvert...

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

LUNDI

■ Les débouchés de l'Argentine

Session d'information sur les débouchés offerts en Argentine pour les entreprises québécoises, proposée par le World Trade Centre-Infoforum Montréal.

MARDI

■ Pierre Bourque à la Chambre

Pierre Bourque, maire de Montréal, est l'invité du déjeuner-causerie de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

■ Le Chili en changement

Le Conseil des relations internationales de Montréal reçoit à son déjeuner-causerie Rodrigo Diaz, ambassadeur du Chili au Canada. Sa conférence porte sur: «Vue politique extérieure du Chili face à un continent en changement».

■ Multimédia et réalité virtuelle

Conférence de Louise Guay, PDG de Public Technologies Multimédia, sur le multimédia et la réalité virtuelle. Cette conférence est offerte par la Chaire Entrepreneurship Maclean Hunter de l'École des Hautes Études Commerciales.

MERCREDI

■ L'envahissement outrefrontière

Petit déjeuner-rencontre du Club Montréal du World Trade Centre sur l'envahissement outrefrontière. Le conférencier invité est Gaston Lafleur, PDG du Conseil québécois du commerce de détail.

JEUDI

■ Les prévisionnistes au Cercle

Conférence du Cercle finance et placement du Québec sur les prévisionnistes. Les invités sont Philippe Girard, de Placements TAL, et Clément Gignac, de Lèvesque Beaubien Geoffrion.

■ Prévisions 1995

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain propose une conférence sur les prévisions économiques 1995 avec une tribune de trois conférenciers.

■ Le financement international

Petit déjeuner-causerie du Forum francophone des affaires sur le financement international. L'invitée est Christiane Bergevin, directrice de SNC-Lavalin Capital.

RELAIS D'AFFAIRES



LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

CHARLEVOIX/CAP-À-L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE

Entre fleuve et montagnes, une destination de charme pour agréablement combiner travail et détente. Sous un même toit: 27 chambres, 2 salles de réunion, piscine intérieure, sauna et massage. Restaurant et cave réputés. Forfaits réunion et certificats-cadeaux... pour faire plaisir à vos confrères, clients ou employés méritants.

Tél.: (418) 665-4431 ou 1-800-387-4431

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY

Grand Prix National de la Gastronomie 1993 et 1994 «La Table d'Or». Un relais pour les gourmets-gourmands, classifié 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le Lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incl. 3 repas, 2 pauses-café, service. 1505 p.p.occ.simple/jour ou 1205 p.p.occ.dble/jour.

Tél.: (819) 842-2451

LAURENTIDES / SAINT-ADÈLE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE

Hôtel-Restaurant 4 diamants CAA, La Table d'Or des Laurentides, Table de Bronze au Grand Prix National de la Gastronomie 1993, 25 chambres luxueuses, vue sur les pentes de ski. *** Spécial Forfait d'affaires *** du dimanche au jeudi: 42,50 \$ par personne, par nuit, occ. double, incluant luxueuse salle de réunion, café en permanence, équipement d'audio-visuel et service.

Tél. sans frais de Mt: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-LE-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS

À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles.

Nous avons différents forfaits à vous proposer. 856-7787

RÉSULTATS

GAGNANTS		LOTS
6/6	4	654 154,30 \$
5/6+	10	78 498,50 \$
5/6	345	1 820,20 \$
4/6	16 218	74,20 \$
3/6	304 313	10,00 \$
Vente totale: 18 391 922,00 \$		
Prochain gros lot (approx.): 2 200 000,00 \$		
Prochain tirage: 94-12-07		

GAGNANTS		LOTS
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	2	8 933,70 \$
5/6	27	441,10 \$
4/6	1 300	42,70 \$
3/6	19 696	5,00 \$
Ventes totales: 722 930,00 \$		
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$		

GAGNANTS		LOTS
6/6	0	8 000 000,00 \$
5/6+	1	128 192,10 \$
5/6	54	2 077,20 \$
4/6	2 431	164,80 \$
3/6	55 599	10,00 \$
3/7	52 766	10,00 \$
3/7	473 303	partic. gratuite
Vente totale: 6 915 610,00 \$		
Prochain gros lot (approx.): 9 000 000,00 \$		
Prochain tirage: 94-12-09		

GAGNANTS		LOTS
6/6	0	8 000 000,00 \$
5/6+	1	128 192,10 \$
5/6	54	2 077,20 \$
4/6	2 431	164,80 \$
3/6	55 599	10,00 \$
3/7	52 766	10,00 \$
3/7	473 303	partic. gratuite
Vente totale: 6 915 610,00 \$		
Prochain gros lot (approx.): 9 000 000,00 \$		
Prochain tirage: 94-12-09		

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ÉCONOMIE

CLASSE AFFAIRES

Les voyages de stimulation prennent de l'ampleur

Éternel négligé des gouvernements et des promoteurs, le tourisme industriel, qui s'intéresse à la visite des lieux de travail actuels ou passés, est en train de s'imposer comme un facteur de distinction sur le marché très compétitif des voyages de stimulation.

Ce secteur d'activités du tourisme d'affaires porte, on le sait, différentes appellations: voyages *incentives*, comme disent les Français, ou encore voyages-récompenses. Cette dernière expression en traduit bien l'esprit puisqu'il s'agit, pour l'essentiel, de voyages réservés aux employés, clients ou partenaires individuels les plus «méritants» d'une entreprise. Afin, bien entendu, de les inciter à poursuivre leurs performances.

Les diverses destinations, que ce soit des pays, des régions, des localités ou même des équipements particuliers, ont depuis longtemps saisi qu'il y a là un créneau fort lucratif puisque les entreprises «donatrices» n'ont alors pas à lésiner sur les prestations et qu'elles optent pour la

meilleure qualité. Ce créneau s'avère d'autant plus intéressant que les voyageurs ainsi sélectionnés viennent souvent avec leur conjoint ou conjointe et qu'ils reviennent par la suite, pour peu que la destination dite de récompense et ses attraits leur aient plu.

Il suffit de lire les magazines spécialisés pour constater la surenchère. Toutes les destinations essaient de mettre en valeur leurs caractères distinctifs: Palm Springs en Californie met en évidence la conjugaison du désert tout proche et d'un univers fait

de luxe et de gadgets du tout dernier cri; les compagnies de croisières soulignent la qualité de leurs navires et l'exotisme de leurs itinéraires; les grandes capitales mondiales telles Paris, Londres ou New York rappellent leurs richesses culturelles et la diversité de leurs attraits. Montréal elle-même mise sur son cachet cosmopolite, le voisinage des cultures francophone et anglophone, la présence du fleuve, la sécurité de ses rues et quartiers, etc.

La ville de Toulouse, dans le sud-

ouest de la France, recourt à des arguments analogues: elle vante son histoire et sa géographie qui en ont fait «une terre d'accueil et d'assimilation», la beauté de son site, la proximité des Pyrénées qui «se prêtent à tous les plaisirs ou exploits». Cette publicité ajoute également que la Ville rose, tel est son surnom, compte une capacité d'accueil par habitant supérieure à n'importe quelle autre ville française, soit 9150 lits.

L'un des points forts de son argumentation est l'existence, sur son territoire, de l'Aérospatiale, cette avionnerie-témoin de la Nouvelle Europe, à capitaux d'origine française, allemande, britannique et autres, avionnerie qui fait la vie dure au géant Boeing établi à Seattle: «Toulouse, lit-on, c'est devenu le *must* absolu en matière de tourisme d'affaires. L'Aérospatiale accueille les

visiteurs désireux de connaître les coulisses de l'exploit technologique incarné par Concorde et Airbus.»

Cette visite est évidemment inscrite en priorité sur le circuit des voyages-récompenses. Et, en la matière, les promoteurs de Toulouse y mettent toute la gomme, décrivant dans le détail comment les visiteurs, «*badgés* et pilotés par des experts férus d'aéronautique, découvrent un vertigineux puzzle». Menés par un petit train le long des lignes d'assemblage robotisées des Airbus A 330 et A 340, ils montent même à un belvédère situé à 16 mètres du sol pour assister plus longuement à certaines opérations. Ce programme inclut des présentations de maquettes, une projection de films et une visite de l'aérothèque, «mémoire vivante de l'Aérospatiale». Toulouse, après tout, a une longue tradition aéronautique. C'est là qu'étaient assemblés les Bréguet

déjà au temps de la Première Guerre Mondiale, et c'est de cette ville que partirent les coucous pilotés par Mermoz, Saint-Ex et les autres le long du dangereux lien aérien (jusqu'en Afrique, au Brésil et au Chili)

de l'Aéropostale.

Et le succès réel: selon Taxiway International, firme organisatrice de ces visites, l'usine a reçu 42 000 visiteurs en 1992. Ils devraient être 100 000 cette année.



Normand Cazalais



Défense nationale

National Défense

AVIS AU PUBLIC

ZONE DANGEREUSE LAC SAINT-PIERRE

En 1952, le Gouvernement fédéral désignait comme ZONE DANGEREUSE la partie du Lac Saint-Pierre située au sud du chenal de navigation et autorisait le Centre d'essais et d'expérimentation de la Défense nationale à Nicolet d'y procéder au tir d'artillerie. La délimitation exacte de cette ZONE DANGEREUSE figure à la fin du présent avis.

L'expression ZONE DANGEREUSE signifie, dans ce cas, que des tirs d'artillerie peuvent être effectués en tout temps à l'intérieur de cette zone et que toute personne qui en franchit les limites peut être exposée au danger. En dépit du fait que le ministère de la Défense nationale prend toutes les mesures raisonnables en vue d'éviter que des accidents ne se produisent, quiconque pénètre dans la ZONE DANGEREUSE le fait à ses risques et périls.

Le ministère de la Défense nationale est également propriétaire d'un lopin de terre longeant la rive sud du Lac Saint-Pierre et qui s'étend de la rivière Nicolet à une pointe de terre connue sous le nom de Longue Pointe située directement au nord du village de Baie du Fèvre. Ce lopin est clôturé et un nombre suffisant d'affiches portant l'inscription ENTRÉE INTERDITE y sont installées. Toute personne qui enfreint ce règlement s'expose au danger. Veuillez prendre note que ce terrain est aussi officiellement reconnu comme réserve d'oiseaux et qu'il y est strictement interdit de chasser.

Toute personne découvrant un objet suspect soit à l'intérieur des limites de la ZONE DANGEREUSE, soit en aval du fleuve ou ailleurs doit éviter de le déplacer, marquer le mieux possible son emplacement et prévenir le détachement local de la Sûreté du Québec. Bien que la majeure partie des projectiles tirés dans la ZONE DANGEREUSE soient inoffensifs, certains peuvent être une source de danger et la distinction entre ces deux catégories ne peut être établie que par des experts en la matière. Il est strictement interdit de collectionner ces objets et tenter de les déplacer ou même y toucher de façon non avertie pourrait être dans certains cas bien spécifiques extrêmement dangereux.

Le présent avis ne comporte aucune modification des conditions en vigueur; il n'est publié qu'à titre de rappel à tous les intéressés.

DÉLIMITATION DE LA ZONE DANGEREUSE

Commence à un point de la digue de l'île Moras, à proximité de l'embouchure de la rivière Nicolet, à N 46° 15'00" de latitude nord W 72° 39'14" de longitude ouest;

et de là, en direction ouest, à 46° 15'00" de latitude nord jusqu'à un point situé à environ 455 mètres de la ligne du chenal de navigation à 46° 15'00" de latitude nord et 72° 43'20" de longitude ouest;

de là, vers le sud-est jusqu'à la Pointe à Comtois, située à l'est de l'embouchure de la rivière Saint-François, à 46° 07'21" de latitude nord et à 72° 55'00" de longitude ouest;

de là suivant la ligne sud du chenal de navigation, à une distance de quelque 455 mètres jusqu'à un point situé à 46° 09'20" de latitude nord et à 72° 56'20" de longitude ouest;

de là, vers le nord-est, le long de la rive sud du lac Saint-Pierre jusqu'à un point situé à 46° 12'17" de latitude nord et à 72° 39'24" de longitude ouest;

de là vers le nord-est, jusqu'à un point situé sur la rive ouest de la rivière Nicolet à 46° 13'58" de latitude nord et à 72° 38'28" de longitude ouest;

de là, vers le nord, le long de la rive ouest de la rivière Nicolet jusqu'au point de départ.

Ottawa (Ontario)
Canada
17630-77

PAR ORDRE
SOUS-MINISTRE
Ministère de la Défense Nationale

Canada

Canada

Canada



Clémence Desrochers, humoriste/Photographiée par André Cornélius

« JE VOUS RECOMMANDE D'INVESTIR DANS UN QUOTIDIEN DRÔLEMENT SÉRIEUX. »

En devenant actionnaire de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-LE DEVOIR INC.), vous manifestez votre appui à un quotidien qui donne un sens aux chiffres. Un quotidien vigilant dont les prises de position contribuent à la vitalité économique de notre société.

En devenant actionnaire, vous contribuez au renouvellement du journal et vous profitez d'une déduction fiscale (Québec) de 125 %, pour chaque tranche de 500 \$, l'investissement minimal.

En devenant actionnaire, vous vous joignez aux lecteurs, aux amis, aux institutions et aux gens d'affaires qui assurent en deux phases la restructuration financière du journal.

En devenant actionnaire de SPEQ-LE DEVOIR INC., vous investissez dans le seul grand journal d'opinion au Québec.

Seconde émission par vole de prospectus

SPEQ-LE DEVOIR INC.

Prix : 1 \$ l'action

Souscription minimale : 500 actions ordinaires

Souscription par tranche de 500 actions ordinaires

Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 500 000 actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC.

Pour obtenir tous les renseignements, veuillez remplir le coupon ci-dessous et un exemplaire du prospectus définitif vous sera transmis.

Je désire recevoir des renseignements concernant l'achat d'actions de la SPEQ qui investira dans LE DEVOIR INC.

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

NOTE : Veuillez faire parvenir ce coupon à Roger Boisvert, 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9 Tél. : (514) 985-3333 Téléc. : (514) 985-3310.

LE DEVOIR

RELIGIONS

L'Université Laval prépare un baccalauréat en théologie juive

«Une première mondiale», selon le Grand Rabinat du Québec

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

L'Université Laval et la communauté juive sépharade du Québec ont entamé des négociations pour la création d'un certificat et éventuellement d'un baccalauréat en théologie juive. Idéalement on espère même mettre sur pied un programme de maîtrise.

Le Conseil de la Faculté a déjà donné son accord de principe au projet en octobre dernier. Le Conseil universitaire a également accepté le principe d'offrir des cours et de créer un programme de théologie juive, mais sous réserve d'une «vérification de la pertinence sociale, pédagogique et institutionnelle» du projet. Le Conseil d'administration s'est également prononcé sur la question.

En fait, ce dossier serait à ce point développé qu'un protocole d'entente devrait être signé entre les deux parties d'ici quelques semaines (on parle du 19 janvier prochain). L'accord doit notamment définir le partenariat entre l'université et le Grand Rabinat du Québec, qui représente la communauté sépharade dans ce dossier.

Dans un premier temps, il s'agirait de «reconnaître» des cours «à la pièce» qui ont déjà commencé à être offerts par le Grand Rabinat. Mais on souhaite aussi la création d'un certificat de 30 crédits dans les plus brefs délais.

«Je pense qu'on peut parler d'une première mondiale», dit également Robert Levy, directeur général du Grand Rabinat du Québec. Il n'existe rien de pareil dans le monde actuellement et si tout se déroule bien, nous allons servir de modèle à d'autres pays.

Stéphane
Baillargeon

Il existe tout de même un programme en «études juives» à la faculté de théologie de l'université McGill. M. Levy refuse toutefois de comparer les mérites des deux programmes. «Nous, nous allons offrir un enseignement de théologie juive», se contente-t-il de dire.

Et pourquoi ce projet voit-il le jour en collaboration avec l'Université Laval, plutôt qu'avec une autre université francophone, surtout une université de la région montréalaise. «Peut-être tout simplement parce que l'accueil a été très chaleureux», explique le directeur général. Nous sommes à l'entendre nos activités au niveau collégial ou universitaire depuis longtemps. On a pris contact avec les universitaires de Québec en septembre et le dossier a évolué à très grande vitesse. En quelques jours, on était prêt.

Des cours ont commencé...

Si le dossier continue à bien cheminer dans le dédale administratif de l'institution universitaire, le certificat sera officiellement au programme dès septembre prochain. Mais, dans les faits, une dizaine de cours en religion juive de niveau universitaire sont donc déjà offerts par le Grand Rabinat.

Selon M. Levy, cet enseignement pourra éventuellement être reconnu dans le cadre du certificat (ou même du baccalauréat) à venir. D'ailleurs, les «syllabus» de ces cours portent déjà la mention «Certificat en sciences religieuses — religion juive», même si ce programme n'existe pas encore formellement.

Cet enseignement «à la pièce» est dispensé par le Grand Rabinat David Sabbah et Yéhououa Josué Elkouby, spécialiste de l'hébreu biblique. Le professeur Sabbah donne par



PHOTO ARCHIVES

Le campus de l'Université Laval avec, à droite, la Faculté de théologie.

exemple un cours sur «L'interprétation de la Genèse selon la *midra*» et un autre sur «La *halak*, loi normative du judaïsme».

Plus de cinquante étudiants sont déjà inscrits à temps plein au «programme». Qui sont-ils? A qui s'adressent ces cours de théologie juive? «Aussi bien aux futurs enseignants des écoles juives qu'aux travailleurs communautaires, ou encore aux personnes qui veulent parfaire leurs connaissances en cette matière, par exemple les étudiants des autres départements ou facultés», dit M. Levy.

Il faut aussi noter que ces cours sont offerts «hors campus», dans les locaux du Grand Rabinat du Québec, au 5850 avenue Victoria, à Montréal. Officiellement, ce lieu est

identifié comme l'Institut supérieur de théologie juive.

C'est aussi là que se trouve le *Kol*, si l'on veut, le Grand séminaire d'études rabbiniques, où l'on forme présentement une quinzaine de futurs rabbins. Eux aussi sont d'ailleurs invités à suivre des cours de «religion juive», «pour qu'ils soient pour ainsi dire plus présents à la population», explique M. Levy.

Ce qui reste à faire

Selon des documents internes de l'Université Laval, si la proposition de programme (au moins de certificat) est finalement acceptée, les enseignements vont continuer à se donner dans les locaux du Grand Rabinat, «sous la responsabilité conjointe de la Faculté de théologie

et la Direction de la formation continue».

Les étudiants auraient les mêmes droits et privilèges que les autres étudiants hors campus de l'institution. Les professeurs, eux, seraient choisis par l'université, mais sur recommandation du Grand Rabinat, qui s'engagerait à proposer des personnes compétentes, «normalement détenteurs d'un doctorat dans une discipline pertinente» (ce qui est le cas de David Sabbah et Yéhououa Josué Elkouby). Les personnes engagées obtiendraient un statut de professeurs associés.

Pour ce qui est du contenu des cours, l'Université Laval aurait «la responsabilité dernière de l'enseignement universitaire dispensé» (création et offre de programmes et

des cours, nomination des professeurs, évaluation des enseignants, etc.), et de l'encadrement administratif des étudiants et étudiantes (admission, inscription, gestion des dossiers étudiants, octroi des diplômes, etc.).

Toutefois, l'université devrait «reconnaître au Grand Rabinat un droit de regard sur le contenu de l'enseignement et sur le choix du personnel enseignant». Les documents de l'université tracent un parallèle avec l'article 14 de la Charte universitaire qui spécifie que l'archevêque catholique romain de Québec peut «exercer un droit de regard sur l'enseignement et le choix du personnel dans le secteur de la théologie catholique». Dans ce nouveau cas, il s'agirait donc pour le Grand Rabinat de s'assurer qu'on enseigne bien de la «théologie juive».

Il a été impossible d'obtenir des commentaires de la part du doyen de la faculté de théologie de l'Université Laval sur toutes ces questions.

La communauté juive sépharade regroupe des Juifs majoritairement francophones, originaires du bassin méditerranéen. Ils seraient environ 25 000 au Québec.

On les distingue habituellement des membres de la communauté juive ashkénaze qui regroupe les Juifs majoritairement anglophones, originaires d'Allemagne et d'Europe de l'Est (à qui s'adresse d'ailleurs le programme de McGill). Ces deux grandes communautés se distinguent elles-mêmes des communautés juives plus «traditionnelles», par exemple celles des Hassidim ou des Lubavitch, qui sont moins nombreuses, mais plus visibles.

«Je n'aime pas tellement ces distinctions», averti M. Levy. Plutôt que de juifs sépharades, il préfère parler de juifs francophones. «Et puis, au fond, la réalité, c'est qu'on est tous des juifs».

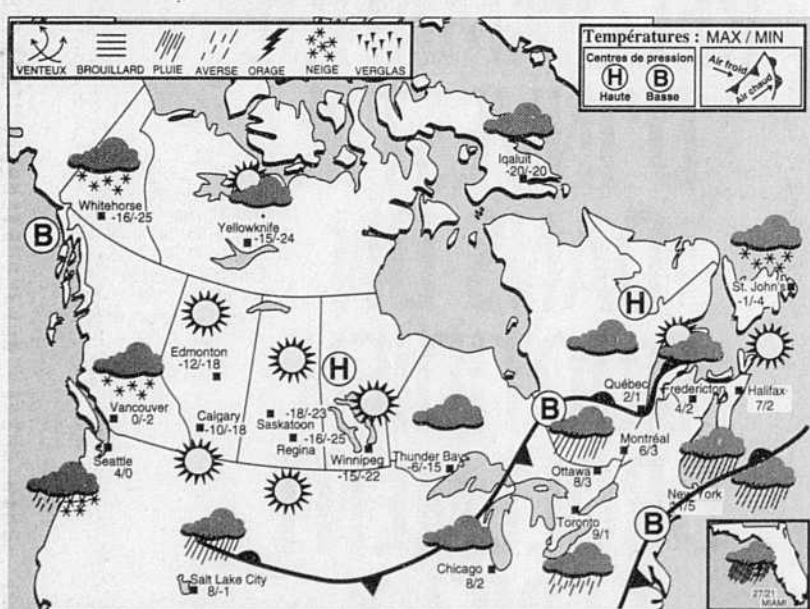
TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal



Situation générale:

Lundi, l'arrivée d'une dépression venant du sud-ouest américain apportera de la pluie parfois forte sur les régions du sud-ouest québécois. Plus au nord, la pluie se changera en neige. Ces précipitations progresseront lentement vers l'est au cours de la journée, demain, la dépression donnera de la neige sur la Basse Côte-Nord alors que sur le haut St-Laurent, il y aura encore de la pluie. Les températures demeureront en général au-dessus des normales saisonnières en ce début de semaine.

Abitibi et Témiscamingue: Un peu de pluie ou brume intermittente. Min. moins 1. Max. 6. Vents de 15 à 30 km/h le matin. Demain: nuageux avec 40 % de probabilité d'averses de neige. Min. moins 2 et stable ou légèrement à la baisse par la suite.

Ottawa-Hull: Nuageux avec pluie passagère commençant en fin de matinée. Min. 2. Max. 8. Demain: généralement nuageux avec 40 % de probabilité d'averses de pluie ou de neige. Min. 3. Max. 5.

Laurentides: Pluie débutant en après-midi. Min. 1. Max. 5. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: nuageux avec 60 % de probabilité d'averses de pluie ou de neige fondante. Min. 2 et stable ou légèrement à la baisse par la suite.

Montréal: Pluie débutant le matin. Min. 3. Max. 6. Vents de 20 à 40 km/h. Demain:

nuageux avec 60 % de probabilité d'averses de pluie. Min. 4 et stable ou légèrement à la baisse par la suite.

Trois-Rivières et Drummondville: Nuageux avec pluie débutant en après-midi. Min. 2. Max. 5. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: pluie intermittente le matin. 60 % de probabilité d'averses par la suite. Min. 3 et stable ou légèrement à la baisse par la suite.

Estrie: Nuageux. Pluie parfois forte débutant en après-midi. Min. 2. Max. 6. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: pluie intermittente le matin. Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses de pluie par la suite. Min. 3 et stable ou légèrement à la baisse par la suite.

Québec: Nuageux avec pluie ou de neige débutant en fin de journée. Min. moins 1. Max. 2. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: pluie intermittente le matin. Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses de pluie par la suite. Min. 1 et stable ou légèrement à la baisse par la suite.

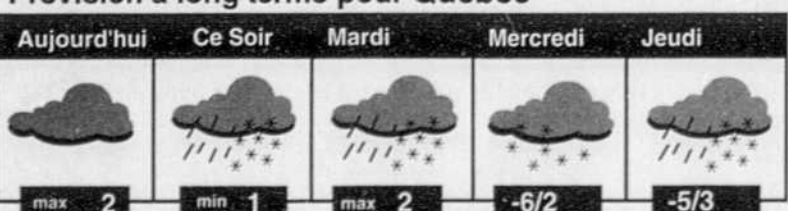
Beauce: Nuageux avec pluie ou de neige débutant le soir. Min. 2. Max. 4. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: pluie intermittente le matin. Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses de pluie par la suite. Min. 3 et stable ou légèrement à la baisse par la suite.

Levallois et Rivière-du-Loup: Nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses de neige. Min. zéro. Max. 2. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: pluie intermittente. Min. moins 2. Max. zéro.

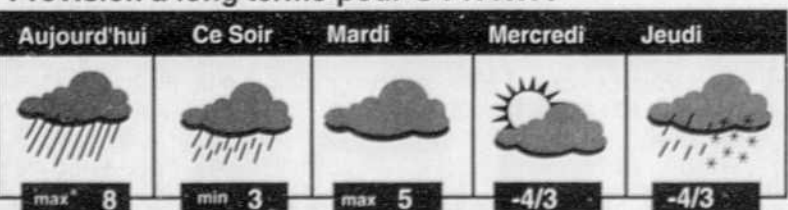
Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts et parc de la Gaspésie: Nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses de neige. Min. moins 4. Max. moins 1. Demain: neige. Min. moins 4. Max. zéro.

Lever 7h17
Coucher 16h12

Prévision à long terme pour Québec



Prévision à long terme pour OTTAWA



PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIE, COUR SUPÉRIEURE. NO: 705-05-01379-935. BREF D'EXÉCUTION - CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES DE LA M.R.C. D'AUTREUIL. Partie demanderesse, -VS- MICHEL FORTIN & ATELIER L.R.M. INC. & LAFLECHE FORTIN & RICHER FORTIN. Partie défenderesse. Le 15ème jour de décembre 1994, à 14h00, au 53 CHEMIN LAVALLÉE, à LAVALTÉRIE, Qc, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: MICHEL FORTIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 Lot d'écorces et de vis; 1 étau 5 pouces; 1 perceuse Black & Decker; 1 perceuse Black & Decker; 1 soudureuse modèle RE15-NO. CN 62058 et plusieurs autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: Diane Michaud, huissier du district de Joliette, (514)836-7860. Diane Michaud, HUISSIERS, 600, rue FRONTENAC, C.P. 113, Berthierville, Qc, J0K 1A0.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC. NO: 505-27-001130-947. PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, -VS- HENRI BEDARD. Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 1797, RUE YVON, ST-JAMARIE, le 16 décembre 1994, à 10h00 de l'avant-midi, savoir: 1 Véhicule couleur 2000 cc Phillips; 1 vidéo VHS JVC; 1 système de son JVC; 1 four micro-ondes Beacmar. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE & St-Jérôme, ce 2 décembre 1994. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282. Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR MUNICIPALE. NO: 938-0024-13. PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, -VS- CAROLINE LAMONT. Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 275, CHEMIN DES FAÏTIÈRES app. 303, PIEDMONT, le 16 décembre 1994, à 10h00 de l'avant-midi, savoir: 1 Véhicule Volkswagen Golf 1994. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE & St-Jérôme, ce 2 décembre 1994. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282. Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR MUNICIPALE. NO: 948-03426-5. PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, -VS- MARIE-MADELEINE VANDAL. Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 22, BOUL. DU DOMAINE, STE-THERÈSE, le 15 décembre 1994, à 11h00 de l'avant-midi, savoir: 1 Véhicule Hyundai 1985 LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE & St-Jérôme, ce 2 décembre 1994. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282. Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR MUNICIPALE. NO: CAG3-006255. LA VILLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS. Partie demanderesse, -VS- JEAN

GAUTHIER. Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 7, RUE CLOUTIER, STE-AGATHE, le 15 décembre 1994, à 10h00 de l'avant-midi, savoir: 1 Machine à coudre Brother; 1 radio portatif laser Sanyo; 1 balayuse Singer; 1 véhicule Buick Le Sabre; 1 hibachi avec bonbonne de gaz et acc. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE & St-Jérôme, ce 25 novembre 1994. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282. Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPÉRIEURE. NO: 700-05-001653-942. LE PROCUREUR GÉNÉRAL, Partie demanderesse, -VS- PIERRE CHARBONNEAU. Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 326-63E AVENUE, POINTE-CALUMET, le 16 décembre 1994, à 10h00 de l'avant-midi, savoir: 1 Véhicule Ford Mustang 1971; 1 véhicule Toyota Pick Up avec boîte et acc. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE & St-Jérôme, ce 21 novembre 1994. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282. Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE VERDUN. NO: 93-04940-5. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE VERDUN, Partie demanderesse, -VS- ZBYSEK KOCUR. Partie défenderesse. Le 15ème jour de décembre 1994, à 10h00, au 529, DE GASPÉ app. 209, LES DES SOEURS, Qc, district de Montmagny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: ZBYSEK KOCUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 Orque de marque Lowrey avec banc 1 ordinaire; 1 Twindex DC-2055A et acc.; 1 téléviseur Monitor Toshiba. ETC... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: RICHARD LAURIN, huissier du district de Longueuil, (514) 679-0975. Fax: 679-0976. FORGET, JODOIN & ASSOCIÉS HUISSIERS, 460, St-Charles-O., 301 Longueuil, Qc, J4H 1G4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC. NO: 500-61-005934-949. PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, -VS- LINGERIE RANIA INC. Partie défenderesse. Le 15ème jour de décembre 1994, à 10h00, au 9420, L'ACADIE, à MONTREAL, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: LINGERIE RANIA INC., saisis en cette cause, consistant en: 3 lits hydrauliques manuels ass.; 1 ordinateur comprenant: clavier, écran, imprimant et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MICHEL DI FIORE, huissier du district de Longueuil, (514) 679-0975. Fax: 679-0976. FORGET, JODOIN & ASSOCIÉS HUISSIERS, 31, rue St-Jacques Ouest, Rez-de-chaussée, Montréal, Québec, H2Y 1K9.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, COUR PROVINCIALE. NO: 540-02-000013-947. LOUIS ROCHAUD ET AL., Partie demanderesse, -VS- LAMOTHE ALAIN. Partie défenderesse. Le 15ème jour de décembre 1994, à 11h00, au 1118, ST-TIMOTHÉE, à MONTREAL, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: LAMOTHE ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 Bibliothèque en bois noir; 1 téléviseur de sons; 1 automobile de marque De Lorean. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE & St-Jérôme, ce 25 novembre 1994. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282. Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR MUNICIPALE. NO: CAG3-006255. LA VILLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS. Partie demanderesse, -VS- JEAN

sous les nom et raison sociale de LES INSTALLATIONS P.A.T. ELECTRIQUES ENRG.

Partie défenderesse-intimée
-et-
OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTREAL

Partie mise-en-cause
ASSIGNATION
ORDRE est donné à PATRICK BILODEAU, faisant affaires sous les nom et raison sociale de LES INSTALLATIONS P.A.T. ELECTRIQUES ENRG. (Chambre de la Famille) de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Ville de Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête en radiation d'inscription selon l'article 804 C.p.c. a été remise au greffe à l'intention de PATRICK BILODEAU faisant affaires sous les nom et raison sociale de LES INSTALLATIONS P.A.T. ELECTRIQUES ENRG. Lieu: Montréal Date: 1er décembre 1994 LUC PARENT, J.C.S.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-12-221187-945. COUR SUPÉRIEURE. PRÉSENT. LE GREFFIER ADJOINT KOUAME ANSELME ALLAH. Partie demanderesse -VS- MARY SUZAN MASSIA. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à MARY SUZAN MASSIA, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame est, salle 8.117, à Montréal, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MARY SUZAN MASSIA. Lieu: Montréal Date: 30 novembre 1994 GILBERT CHAPADOS, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL. NO: 500-02-020971-946. COUR DU QUÉBEC. PRÉSENT. LE GREFFIER ADJOINT LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE. Partie demanderesse -VS- 3099-0782 QUÉBEC INC. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à 3099-0782 QUÉBEC INC., de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, dist. dist. 1.100, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du BREF DE LA DÉCLARATION a été remise au greffe à l'intention de 3099-0782 QUÉBEC INC. Lieu: Montréal Date: 1er décembre 1994 REAL PLOURDE, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL. NO: 500-12-220226-942. COUR SUPÉRIEURE. PRÉSENT. LE GREFFIER ADJOINT JAGRUBEN MAGANIL FURCH. Partie demanderesse -VS- MILAKUMAR RAMANIL MEHTA. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à MILAKUMAR RAMANIL MEHTA, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de justice de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MILAKUMAR RAMANIL MEHTA. Lieu: Montréal Date: 28 novembre 1994 REAL PLOURDE, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL. NO: 500-12-221188-943. COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la Famille). Divorces. PRÉSENT. LE GREFFIER ADJOINT DAME SONIA CUADRO-CARRERO. Partie demanderesse -VS- M. CAMILO ENRIQUE YSSA CHARAF. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à M. CAMILO ENRIQUE YSSA CHARAF, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. CAMILO ENRIQUE YSSA CHARAF. Lieu: Montréal Date: 30 novembre 1994 DOMINIQUE DIBERNARDO, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL. COUR DU QUÉBEC. CHAMBRE DE L'EXPROPRIATION. Greffe de Montréal. Présent: LEON NICHOLS, J.C.O., Président - Chambre de l'expropriation. VILLE DE CHAMBLY. municipalité-requérante. ROLAND ZIEGENFUSS. propriétaire-intimé. ASSIGNATION. ORDRE est donné à ROLAND ZIEGENFUSS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame est, salle 8.117, à Montréal, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie d'un avis de renouvellement d'une réserve pour fins publiques a été remise au greffe à l'intention de ROLAND ZIEGENFUSS. Lieu: Montréal Date: 2 décembre 1994 LEON NICHOLS, J.C.O. Président - Chambre de l'expropriation.

Une simple partie de ballon-pantalon...
AIDER LE MONDE MOT à MOT
L'autonomie grâce à la réhabilitation dans le monde en développement 1-800-661-9533

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec

AVIS est, par les présentes, donné que la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec (la «Confédération») s'adressera au Parlement du Québec, à sa présente session ou à la prochaine session, aux fins de demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé afin d'ajouter certaines dispositions à la Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins (L.Q. 1989, c. 113).

Ce projet de loi d'intérêt privé vise à constituer une personne morale dont la mission serait principalement de faire appel à l'épargne des membres de caisses Desjardins du Québec en vue de fournir à des caisses Desjardins du Québec, à des fédérations auxquelles des caisses Desjardins du Québec sont affiliées et à des entreprises québécoises les capitaux nécessaires à leur développement.

Les modifications proposées visent également à prévoir, le cas échéant, des dispositions particulières dérogeant à la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1).

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi privé doit en informer le directeur de la législation à l'Assemblée nationale du Québec.

Lévis, le 25 novembre 1994

Pour la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec

Guy Dallaire, avocat

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 14 h heure de Montréal

CMO 43122 A	CMO 41071 A
le mardi 3 janv. 1995 Aménagement Chelsea Conté de Gatineau	le mardi 17 janv. 1995 Poste et Centre LG-2 Territoire de la Baie-James
RENOUVELLEMENT DU BARRAGE-POIDS SITUÉ EN RIVE DROITE Envergure: 100 000 \$ Prix du d.a.o.: 25 \$	REPLACEMENT DE LA PROTECTION DE LA LIGNE L2 ET DÉMONTAGE DE CERTAINS AUTOMATISMES Envergure: 750 000 \$ Prix du d.a.o.: 100 \$
FLR 47705 A le mardi 10 janv. 1995 Région Matapédia Micmac/Percé	CMO 42492 A le mardi 17 janv. 1995 Centrale Bryson Conté de Pontiac
CONSTRUCTION D'UNE LIGNE À 161 KV SIMPLE TERRE SUR PORTIQUES EN BOIS ET PLYONES EN ACIER Envergure: 1 500 000 \$ Prix du d.a.o.: 50 \$	TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL ET D'ARCHITECTURE AUX OUVRAGES DE RETENUE Envergure: 2 000 000 \$ Prix du d.a.o.: 25 \$

Le montant du document d'appel d'offres (d.a.o.) est non remboursable et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 10 % du montant total

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone et de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

LE DEVOIR

LES SPORTS

PATINAGE DE VITESSE

Performance extraordinaire du Canada

Bormio (PC) — Derrick Campbell, de Cambridge, Ont., Marc Gagnon, de Montréal, et Patrice Lapointe, de Ste-Thérèse, ont amélioré des records du monde et couronné ainsi une extraordinaire performance du Canada lors de la réunion de patinage de vitesse courte piste de Bormio.

Au cours du week-end, le Canada a remporté 36 médailles dont 28 hier. Le week-end dernier, encore une fois à Bormio, la formation canadienne avait enlevé 16 médailles.

Les temps d'hier risquent toutefois de ne pas être homologués par la Fédération internationale de patinage de vitesse, la piste n'étant pas équipée d'un photo-finish.

À fond

«Il y avait d'excellents patineurs comme les Italiens qui nous ont battus aux Jeux olympiques, a indiqué l'entraîneur Yves Nadeau, de Montréal. Nous avons décidé d'y aller à fond et les temps ont été extraordinaires chez les hommes. Nous allons tenté de faire homologuer ces chronos.»

Dans le 500 m chez les hommes, Campbell a obtenu un chrono de 43'66 pour mériter l'or. En demi-finale, il avait amélioré le record du monde en 43'04. La marque mondiale appartenait à l'Italien Mirko Vuillermin en 43'08 depuis les championnats du monde de 1993 à Beijing. Gagnon a terminé quatrième en 44'08.

Dans le 1500 m, Gagnon a enlevé la médaille d'or en 2'17'85, frassant le record de 2'22'36 détenu par l'Américain Eric Flaim. Frédéric Blackburn de Chicoutimi a fini deuxième en 2'19'36 et Campbell quatrième en 2'32'11.

Chez les femmes, Annie Perreault, de Bromptonville, les Montéréals Christine Boudrias et Isabelle Charest, ainsi qu'Angela Cutrone, de St-Léonard, ont enlevé les quatre premières places dans le 500 m et le 1500 m.

SKI ALPIN

Tomba démarre en trombe

Tignes (Reuter et PC) — Alberto Tomba a démarré la saison 1994-1995 en trombe en remportant hier avec brio le premier slalom messieurs de la coupe du monde de ski alpin dans la station savoyarde de Tignes.

L'Italien, qui avait affiché ses intentions dès samedi en terminant quatrième du géant, a bouclé les deux manches dans son style explosif pour s'imposer facilement avec un temps combiné de une minute, 41 secondes et 84 centièmes.

En reléguant à plus d'une seconde son plus proche poursuivant, l'Autrichien Michael Tritscher, le triple champion olympique a prouvé qu'il restait sans rival en slalom malgré le poids de ses 27 ans.

Tritscher, médaillé de bronze à Albertville en 1992, a été le seul à touter le maître en réalisant le meilleur temps de la seconde manche pour prendre la deuxième place devant le Suédois Thomas Fogdöe.

Après un brillant week-end qui l'a vu signer le meilleur temps dans deux des quatre parcours au programme, Tomba s'installe en tête de la coupe du monde.

Déçu de n'avoir pu commencer son festival sur ses terres dans la station italienne de Sestrières, où les épreuves ont dû être reportées faute de neige, la *bomba* n'en a pas moins démontré qu'il serait une fois de plus l'homme à battre cette année dans les disciplines techniques.

Les Canadiens

Pour la première fois depuis bien des années, les noms de deux skieurs canadiens apparaissent au classement final, Rob Crossnan, de Barrie, Ont., terminant 19^e, et Stanley Hayer, de Kimberly, C.-B., 24^e. Thomas Grandi, de Banff, et Eric Villiard, de Ste-Adèle, n'ont pu compléter la première manche.

Marc Girardelli, quintuple vainqueur de la coupe du monde, a connu de nouveaux déboires après ses dé-

buts catastrophiques dans le géant de samedi. Le Luxembourgeois d'origine autrichienne, qui n'avait pu se qualifier pour la deuxième manche du géant, a échoué à une peu glorieuse 27^e place dans le slalom.

Tomba s'est déclaré surpris d'avoir été aussi performant si tôt dans la saison et a expliqué que sa première manche désastreuse dans le géant de samedi lui avait donné l'énergie nécessaire pour se surpasser.

«J'étais très frustré après cette manche, surtout parce que le parcours était trop plat pour moi, a-t-il dit. Mais le fait de gagner la deuxième manche et de prendre la quatrième place m'a donné un moral d'acier pour le slalom.»

L'Italien a dit que le fait d'occuper la première place de la coupe du monde devant le Suisse Michael von Gruenigen ne changeait rien à l'objectif majeur de sa saison, qui sera de décrocher enfin un titre de champion du monde, en février prochain en Sierra Nevada.

FOOTBALL



PHOTO AP

Marc Woodard, des Eagles, neutralisant Kevin Williams, des Cowboys.

Les Cowboys champions

Philadelphie (AP) — Même privés de Troy Aikman, les Cowboys de Dallas ont remporté leur troisième championnat consécutif de la section est de la Conférence nationale, avec un gain de 31-19 contre les Eagles de Philadelphie.

Mais un titre de section n'a pas de quoi énerver les doubles champions du Super Bowl. «Nous nous attendions à gagner le championnat. Quand vous prévoyez obtenir quelque chose, ce n'est plus un gros événement», a dit le demi de sûreté Darren Woodson, qui a réussi le plus gros jeu pour les Cowboys avec un retour d'interception de 94 verges pour un touché, au moment où le score n'était que de 24-19 au quatrième quart.

Les Cowboys (11-2) ont remporté une 14^e victoire consécutive contre une équipe de la section est de la Conférence nationale.

Emmitt Smith a porté le ballon 25 fois pour 91 verges de gains et deux touchés. Michael Irvin a saisi quatre passes pour 117 verges et un touché.

Rodney Peete a complété 10 de ses 17 passes pour 172 verges et un touché à son premier match comme quart partant avec les Cowboys. Il prenait la place de Troy Aikman, absent pour un deuxième match en raison d'une blessure au genou.

«Je ne voulais surtout pas tenter de tout faire moi-même, parce que nous avons tellement de grands joueurs au sein de cette équipe», a dit Peete.

La semaine précédente les Cowboys avaient inscrit 42 points contre les Packers de Green Bay avec leur quart-arrière numéro trois, Jason Garrett. «Il est rassurant de savoir que nous pouvons gagner avec chacun de nos trois quarts-arrières», a dit Smith.

Patriots 24 Jets 13

L'entraîneur-chef Bill Parcells a quitté le terrain d'un air triomphal, l'index droit pointé dans les airs et sous les acclamations d'une foule en délire.

Voilà un scénario qui paraissait improbable il y a un mois à peine, après une série de quatre revers consécutifs des Patriots de la Nouvelle-Angleterre. Mais Parcells et ses hommes ont maintenant remporté leurs quatre derniers matches et se retrouvent en bonne position pour mériter une place en ronde éliminatoire. Ils ont vaincu hier les Jets de New York, au compte de 24-13.

«Je ne porte pas attention à ce que disent bien des gens, a déclaré Parcells en référence aux propos sévères dont les Patriots ont été l'objet au cours de leur série de revers. Nous nous retrouvons en excellente position. Nos joueurs ont un avantage psychologique présentement et je veux qu'ils le gardent.»

Avec un dossier de 7-6, les Patriots devançaient maintenant les Jets (6-7) dans la course pour une place de meilleurs deuxième dans la Conférence américaine.

«Nous formons une équipe jeune avec de nombreux joueurs affamés, a dit le demi Marion Butts, des Patriots. Une équipe doit avoir trois choses pour gagner et mériter sa place en ronde éliminatoire: la motivation, le désir et le courage. Nous les avons toutes.»

Les Jets ont perdu trois de leurs quatre derniers matches et semblaient abattus dans le vestiaire.

Steelers 38 Bengals 15

Les Steelers de Pittsburgh (10-3) se sont assurés d'une place en ronde éliminatoire, avec une victoire de 38-15 aux dépens des Bengals de Cincinnati (2-11).

Le demi Bam Morris a mené l'offensive avec 108 verges par la course et deux touchés. Rod Woodson a aussi réussi un touché sur un retour d'interception.

La défensive des Steelers a limité le quart Jeff Blake à seulement 156 verges de gains, en plus de le plaquer cinq fois derrière la ligne de mêlée et d'intercepter deux de ses passes. Les Steelers ont remporté une cinquième victoire consécutive pour la première fois depuis 1983.

Buccaneers 26 Redskins 21

À Tampa en Floride, Craig Erickson a marqué le touché de la victoire sur une faufile de quart-arrière à 32 secondes de la fin, dans un gain de 26-21 des Buccaneers (4-9) contre les Redskins de Washington (2-11).

Le demi Eric Rhett a établi un record d'équipe pour une recrue chez les Buccaneers avec 192 verges en 40 courses.

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Hier

Dallas 31, Philadelphie 19
Green Bay 31, Detroit 34
New York Jets 13, Nouvelle-Angleterre 24
Pittsburgh 38, Cincinnati 15
Washington 21, Tampa Bay 26
Arizona 30, Houston 12
Atlanta 14, San Francisco 50
Denver à Kansas City, 16h.
Indianapolis 31, Seattle 19
Nouvelle-Orléans 31, Los Angeles Rams 15
New York Giants 16, Cleveland 13
Buffalo à Miami, 20h.

Aujourd'hui

Los Angeles Raiders à San Diego, 21h.

CONFÉRENCE AMÉRICAINE

	Section Est				
	g	d	n	pp	pc moy.
Miami	8	4	0	280	227 .667
N.-Angleterre	7	6	0	269	279 .538
Buffalo	6	6	0	255	253 .500
NY Jets	6	7	0	241	257 .462
Indianap	6	7	0	274	277 .462
	Section Centrale				
Pittsburgh	10	3	0	251	187 .769
Cleveland	9	4	0	279	164 .692
Cincinnati	2	11	0	216	321 .154
Houston	1	12	0	179	295 .077
	Section Ouest				
San Diego	9	3	0	291	204 .750
Kansas City	7	5	0	224	215 .583
Denver	6	6	0	267	284 .500
LA Raiders	6	6	0	230	262 .500
Seattle	5	8	0	246	257 .385
	Conférence nationale				
	Section Est				
x-Dallas	11	2	0	366	198 .846
Philadelphie	7	6	0	262	245 .538
Arizona	6	7	0	184	235 .462
NY Giants	6	7	0	221	252 .462
Washington	2	11	0	267	357 .154
	Section Centrale				
Minnesota	8	5	0	295	242 .615
Chicago	8	5	0	238	241 .615
Detroit	7	6	0	278	289 .538
Green Bay	6	7	0	297	248 .462
Tampa Bay	4	9	0	186	289 .308
	Section Ouest				
x-San Fran	11	2	0	411	241 .846
Atlanta	6	7	0	270	329 .462
N.-Orléans	5	8	0	273	335 .385
LA Rams	4	9	0	238	290 .308

L'équipe de Gretzky vaincue

Tampere (PC) — Quelques heures seulement après avoir tenu une clinique de hockey auprès des jeunes, l'équipe d'étoiles de Wayne Gretzky a démontré dans les faits ce qu'il ne fallait justement pas faire en situation de jeu...

Les Lèves Tampere, une équipe de huitième place de la Ligue finlandaise de première division, a réussi à vaincre les «étoiles» du «99» 4-3, hier, en prolongation.

Sami Ahlberg a marqué à 14:15 du troisième tiers pour créer l'égalité en saisissant un retour de lancer, puis il a répété son exploit à 2:34 de la prolongation en déjouant le gardien Kelly Hrudely d'un solide tir des poi-

gnets qui a jeté l'euphorie dans le Tampere Jaahalli.

«C'est toute une sensation pour nous, a déclaré le défenseur Brian Tutt, l'un des deux joueurs canadiens à s'aligner avec les Lèves. C'est un bien meilleur résultat que celui auquel nous nous attendions.»

Dans le vestiaire du Lèves, on faisait jouer la chanson *Hit Me With Your Best Shot* à tue-tête, si bien qu'on l'entendait clairement dans la chambre voisine occupée par les troupes de Gretzky. «Ce n'est pas la fin du monde», a commenté Gretzky qui a cependant jeté son bâton en signe de dépit après le but décisif d'Ahlberg.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

Suite
des avis
de la
page
B 4

donnez
sang
risque

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe Règlements

Avis est donné que le Conseil municipal, à son assemblée du 28 novembre 1994, a adopté les règlements suivants:

94-125 Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel sur un emplacement situé entre l'avenue Henri-Julien et la rue Drolet, au sud du parc du Carmel, ainsi que la démolition du bâtiment situé au 5362 de la rue Drolet.

94-126 Règlement modifiant le règlement autorisant la modification et l'occupation à des fins de commerces et de bureaux des immeubles situés aux 1300-1312, 1316-1320-1322-1324 et 1330 de la rue Sherbrooke Ouest, entre les rues De La Montagne et Crescent, dans le quartier Saint-Antoine (9361).

94-127 Règlement concernant l'occupation du bâtiment situé aux 3970 à 4030, rue Saint-Ambroise.

94-128 Règlement abrogeant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment industriel sur un emplacement situé à l'angle sud-ouest de la 39^e Rue et du boulevard Pie-IX, dans le quartier de Saint-Michel-Nord (7160).

94-129 Règlement abrogeant le règlement portant approbation du plan d'ensemble sur une étendue de terrain d'environ 13,250 m² située à l'angle nord-ouest des avenues

Émile-Journault et
Papineau (4953)

94-130 Règlement sur la construction et l'occupation, par la société Durkai Amman Koyil, d'un lieu de culte, sur un emplacement situé à l'angle nord-est et nord-ouest des rues Mile-End et Jean-Talon.

94-131 Règlement modifiant le règlement autorisant la modification des immeubles situés aux 980, rue Guy et 1600, boulevard René-Lévesque Ouest, l'avenue Monkland, la rue située à l'est de l'avenue Walkley et la rue au nord de la rue Sherbrooke, adoptée en première étude à l'assemblée du conseil du 8 septembre 1994.

94-132 Règlement modifiant le règlement d'urbanisme (U-1).

94-133 Règlement permettant d'occuper le domaine public avec une partie de l'entrée principale du bâtiment portant le numéro 2180, rue Fleury est à Montréal.

Motion modifiant le projet de règlement autorisant le redéveloppement de l'emplacement situé de part et d'autre du boulevard Cavendish, délimité par l'avenue Benny, l'avenue Monkland, la rue située à l'est de l'avenue Walkley et la rue au nord de la rue Sherbrooke, adoptée en première étude à l'assemblée du conseil du 8 septembre 1994.

Montréal, le 5 décembre 1994
Le greffier,
Léon Laberge

Appel d'offres

Ville de Montréal

Travaux publics

Des soumissions seront reçues, avant 14 h à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec) H2Y 1A6, pour:

SOUMISSION

9421
Date d'ouverture: 7 décembre 1994
reportée au 14 décembre 1994

Dépôt 64, 10 \$

Collecteur Parc Lafontaine, phase III
Documents disponibles au Service des travaux publics.
Module du génie de l'environnement
Division de la gestion des eaux
700, rue Saint-Antoine Est - bureau 3.200 (872-4647)

Un chèque visé ou un cautionnement de soumission au montant de 750 000,00 \$ devra accompagner

chaque soumission.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, au bureau R.005 de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 5 décembre 1994

Le greffier,
Léon Laberge

Avis public

Ville de Montréal

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

AVIS est par les présentes donné que la Ville de Montréal s'adressera au Parlement du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, pour lui demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de modifier la Charte de la Ville de Montréal (1959-1960, chapitre 102) afin:

- 1^o d'abolir les fonctions de secrétaire général et de secrétaire général adjoint et de créer à nouveau la fonction de secrétaire administratif;
- 2^o d'augmenter de 6 à 9 le nombre des membres du Comité exécutif, en plus du maire;
- 3^o d'abolir les conseils d'arrondissement constitués en vertu des articles 110.1 à 110.28;
- 4^o d'abolir les commissions permanentes du conseil constituées en vertu des articles

110.29 à 110.56 et de permettre à nouveau au Conseil de constituer, par règlement, des commissions chargées d'étudier certaines questions;

5^o d'adopter toute mesure relative au budget de la Ville et au fardeau fiscal des contribuables.

Ainsi que toute autre matière jugée nécessaire ou utile pour la bonne administration des affaires de la Ville ou pour l'intérêt de ses citoyens.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer la direction de la législation de l'Assemblée nationale du Québec.

Les procureurs de la Ville de Montréal,
JALBERT, SÉGUIN, VERDON,
CARON, MAHONEY

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



BERRI: 1280, Berri (288-2115) — Entretien avec un vampire 19 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30 — Frankenstein 21 h 15 — Princesse des cygnes 13 h, 15 h, 17 h — Fiction pulpeuse 13 h 30, 17 h, 20 h 30 — Le spécialiste 19 h — Richard et le secret des livres magiques 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15 — Miracle de la 34e rue 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 25

BROSSARD: (849-3456) — Entretien avec un vampire 19 h 30 — Le professionnel sam, dim, 13 h 30, 15 h 55, 19 h 10, 21 h 25; sem, 19 h 10, 21 h 25 — La Princesse des cygnes sam, dim, 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10 — Richard et le secret des livres magiques sam, dim, 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 45; sem, 19 h 10, 21 h 30

CARREFOUR DU NORD: 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — La Princesse des cygnes sam, dim, 13 h, 15 h, 17 h — Star Trek: Generations (v.l.) sam, dim, 16 h 40, 19 h, 21 h 30; sem, 19 h 21 h 30 — Double Dragon sam, dim, 13 h, 14 h 50 — La porte des étoiles 19 h, 21 h 30 — Richard et le secret des livres magiques sam, dim, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 20 h 45; sem, 19 h, 20 h 45 — Sur les traces du Père Noël sam, dim, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30; sem, 19 h, 21 h 30 — Miracle de la 34e rue sam, dim, 13 h 30, 15 h 30, 19 h, 21 h 30; sem, 19 h, 21 h 30 — Le roi lion sam, dim, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30 — Le professionnel 21 h 30

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — La Filles de d'Artagnan sam, dim, mar, 13 h 40, 16 h, 19 h, 21 h 20; ven, lun, jeu, 19 h, 21 h 20 — Pulp Fiction 20 h 50 — Miracle on 34th Street sam, dim, mar, mer, 13 h 50, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 25; ven, lun, jeu, 19 h 05, 21 h 25 — Swan Princess sam, dim, mar, mer, 13 h 30, 15 h 30, 19 h 10, 19 h; ven, lun, jeu, 19 h — The Pagemaster sam, dim, mar, mer, 13 h 30, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15; ven, lun, jeu, 19 h 15, 21 h 15 — Junior (v.a.) sam, dim, mar, mer, 14 h 16 h 30, 19 h, 21 h 25; ven, lun, jeu, 19 h, 21 h 25 — Trapped in Paradise sam, dim, mar, mer, 13 h 45, 16 h 20, 19 h 20, 21 h 30; ven, lun, jeu, 19 h 20, 21 h 30

CENTRE EATON: 705, Ste-Catherine O. (985-5730) — Interview with the Vampire 12 h 30, 9 h 30, 18 h 30, 19 h 30, 21 h 15, 22 h; sem, 19 h 25; dern, rep, 23 h 50 — Lion King 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h, 21 h 30 — Dern. rep. ven, sam, 23 h 30 — Low Down Dirty Shame 12 h 35, 14 h 45, 17 h, 19 h, 21 h 45; dern, rep. ven, sam, 23 h 45 — The Pagemaster 12 h 50, 14 h 35, 16 h 20, 18 h; sam, dim, 14 h 30, 16 h 20 — La porte des étoiles 13 h, 16 h 05, 19 h 10, 21 h 40; dern, rep. ven, sam, 23 h 30 — L'assie sam, dim, 12 h 30 — Max 12 h 20, 14 h 50, 16 h 55 19 h 20, 21 h 35; mer, 21 h 35; dern, rep. ven, et sam, 23 h 35

CINÉ-CAMPUS: 2332, bd Édouard-Montpetit, 6e étage (343-7682)

CINÉMA BOUCHÉVILLE: 20, bd de Montargne, Bouchéville — Miracle de la 34e rue sam, dim, mar, mer, 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 15; ven, lun, jeu, 19 h, 21 h 15 — Entretien avec un vampire sam, dim, mar, mer, 13 h 10, 16 h, 19 h, 21 h 30; ven, lun, jeu, 19 h, 21 h 30 — La Guerre 21 h 20 — Le spécialiste 19 h 15 — Richard et le secret des livres magiques sam, dim, mar, mer, 13 h 15, 15 h 15, 17 h, 19 h 15, 21 h; ven, lun, jeu, 19 h 15, 21 h — Rivière sauvage sam, dim, mar, mer, 13 h 30, 16 h 15, 19 h 10; ven, lun, jeu, 19 h 10 — La Princesse des cygnes sam, dim, mar, mer, 13 h, 15 h, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 20; ven, lun, jeu, 19 h 10, 21 h 20 — Windigo 21 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN: 1455, Peel (843-3112) — Junior 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 20 — Caro Diario (v.o. s.t.f.) 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 15 — The Advocate 14 h, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 30

CINÉMA LANGELIER: 7305, Langelier (255-5482) — La Guerre sam, dim, 13 h 10, 15 h 35, 18 h 40; sem, 18 h 40 — La Princesse des cygnes sam, dim, 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h; sem, 18 h — Le spécialiste 19 h 40, 21 h 40; dern, rep. ven, et sam, 23 h 40 — The Professional 19 h 40, 21 h 45; dern, rep. ven, sam, 23 h 50 — Richard et le secret des livres magiques sam, dim, 13 h, 14 h 16 h, 20 h; sem, 19 h, 21 h 30 — Fiction pulpeuse 21 h 05; dern, rep. ven, et sam, 23 h 40 — Le professionnel sam, dim, 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25; sem, 19 h 15, 21 h 25; dern, rep. ven, et sam, 23 h 40 — Miracle de la 34e rue sam, dim, 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 30; sem, 19 h, 21 h 30 — Entretien avec un vampire sam, dim, 13 h 30, 15 h 35, 16 h 50, 21 h 20; sem, 18 h 50, 21 h 20; dern, rep. ven, et sam, 23 h 40

CINÉMA NOUVEL LYSÉE: (288-1857) — Le professionnel sam, dim, 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 30; sem, 16 h 10, 19 h, 21 h 30 — Parenti Serpenti (v.o. s.t.f.) sam, dim, 13 h 30, 16 h, 19 h 15, 21 h 45; sem, 16 h, 19 h 15, 21 h 45

CINÉMA ONF: 1564, St-Denis (496-6895)

CINÉMA PARLÉ: 3682, bd St-Laurent (843-6001)

CINÉMA DE PARIS: 896, Ste-Catherine O. (875-7284)

CINÉMA POINTE-CLAIRE: 6341, Transcanadienne (630-7286) — The Pagemaster sam, dim, mar, mer, 13 h 45, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 15, 21 h; ven, lun, jeu, 19 h 15, 21 h — Trapped in Paradise sam, dim, mar, mer, 13 h 30, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 30; ven, lun, jeu, 19 h 10, 21 h 30 — Junior (v.a.) sam, dim, mar, mer, 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30; ven, lun, jeu, 19 h 05, 21 h 30 — Swan Princess sam, dim, mar, mer, 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45 — Miracle on 34th Street sam, dim, mar, mer, 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30; ven, lun, jeu, 19 h, 21 h 30 — The Professional sam, dim, mar, mer, 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30; ven, lun, jeu, 19 h, 21 h 30 — Pulp Fiction 20 h

CINÉMA STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard, Ste-Thérèse — Sur les traces du Père Noël sam, dim, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; sem, 19 h, 21 h; dern, rep. ven, sam, 23 h — La porte des étoiles sam, dim, 13 h 10, 15 h 40, 18 h 50, 21 h 10; sem, 18 h 50, 21 h 10; dern, rep. ven, sam, 23 h 30 — Entretien avec un vampire sam, dim, 18 h 45, 21 h 30; sem, 19 h 15, 21 h 30; dern, rep. ven, sam, 23 h 40 — Le roi lion sam, dim, 13 h 14 h 50, 16 h 45, 18 h 30, 20 h 20; sem, 18 h 30, 20 h 20 — Richard et le secret des livres magiques sam, dim, 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h; sem, 18 h — Le spécialiste 22 h; dern, rep. ven, sam, 23 h 55 — Star Trek: Generations (v.l.) sam, dim, 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h, 21 h 25; ven, lun, 20 h 15, 21 h 25; dern, rep. ven, sam, 23 h 30 — La Guerre sam, dim, 12 h 30, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 30; sem, 19 h 15 — Rivière sauvage sam, dim, 14 h 50, 21 h 30; sem, 21 h 30; dern, rep. ven, sam, 23 h 40 — Le professionnel 19 h 40, 21 h 40; dern, rep. ven, et sam, 23 h 40 — La Princesse des cygnes sam, dim, 13 h, 14 h 50, 16 h 45; sem, 17 h 30 — Miracle de la 34e rue sam, dim, 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 30; sem, 19 h, 21 h 30; ven, et sam, 23 h 20

CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOIS: 335, de Maisonneuve E. (842-9768)

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: (849-3456) — Warriors (v.a.) sam, dim, 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30; sem, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30 — Rouge sam, dim, 13 h 15, 16 h, 19 h 10, 21 h 30; sem, 16 h, 19 h 10, 21 h 30 — Entretien avec un vampire sam, dim, 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35; sem, 16 h 15, 19 h, 21 h 35 — Go Fish sam, dim, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 15; sem, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 15 — Dark Side of Genius sam, dim, 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 10; sem, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 10 — Priscilla Queen of the

Desert sam, dim, 13 h 15, 16 h 15, 19 h, 21 h 30; sem, 16 h 15, 19 h, 21 h 30 — The Professional sam, dim, 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30; sem, 16 h, 19 h, 21 h 30 — V.I.A. cinéma sam, dim, 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 30; sem, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 — Eat Drink Man Woman sam, dim, 13 h 10, 16 h 15, 19 h, 21 h 35; sem, 16 h 15, 19 h, 21 h 35

COMPLEXE DESJARDINS: (288-3141) — Une famille formidable 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 20 — Windigo 14 h 30, 21 h 25 (sauf le 5 déc, 16 h 30, 20 h 30) — La fille de d'Artagnan 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 35 — La guerre 13 h 35, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — Journal intime 14 h, 19 h 15 (sauf le 8 déc, 14 h)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE DE MONTRÉAL: 1400, de Maisonneuve Ouest (848-3878) — Quatorze juillet 20 h 30

CRÉMAZIE: 8610, St-Denis (388-4210) — La Porte des étoiles sam, dim, 13 h 40, 16 h 05, 19 h, 21 h 30; sem, 20 h

DAUPHIN: 2396, Beaubien — Le professionnel sam, dim, 14 h, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 20; sem, 19 h 15, 21 h 20 — Sur les traces du Père Noël sam, dim, 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30; sem, 19 h 30, 21 h 30

DÉCARIE: (849-3456) — Star Trek: Generations sam, dim, 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30; sem, 19 h, 21 h 30 — The Professional 19 h, 21 h 30 — Miracle on 34th Street sam, dim, 13 h 30, 16 h

DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — Star Trek VII: Generations 19 h 05, 21 h 35; sam, dim, 14 h, 16 h 30 — Junior 19 h, 21 h 30; sem, 19 h 15, 21 h 30 — Interview with the Vampire 19 h 40, 21 h 40 — Lion King sam, dim, 13 h 30, 15 h 20, 17 h 15 — Trapped in Paradise 19 h 15, 21 h 40; sam, dim, 13 h 40, 16 h 25

DU PARC: 3575, du Parc (844-9470) — Star Trek VII: Generations 19 h 30 — Low Down Dirty Shame 19 h 15, 21 h 25 — Interview with the Vampire 18 h 45, 21 h 40

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (687-8095) — Stargate 19 h 10, 21 h 55; ven, sam, dim, mar, 13 h 35, 16 h 20 — Lion King 19 h 05, 21 h 25; ven, sam, dim, mar, 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50 — Star Trek: Generations 19 h 30, 20 h; ven, sam, dim, mar, 12 h, 14 h 30, 17 h — The Santa Clause 19 h, 21 h 20; ven, sam, dim, mar, 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45 — Interview with the Vampire ven, dim, lun, mar, mer, 19 h 05, 21 h 50; ven, sam, 21 h 50; ven, sam, dim, mar, 13 h 30, 16 h 50 — Low Down Dirty Shame 19 h 15, 21 h 35; ven, sam, dim, mar, 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55 — Camilla 19 h 15, 21 h 30; ven, sam, dim, mar, 13 h 45, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30; ven, sam, dim, mar, 12 h 25, 14 h 40, 16 h 55

FAUBOURG SAINT-CATHERINE: 1616, Ste-Catherine O. (932-2230) — Pulp Fiction 15 h 15, 18 h 30, 21 h 20 — Miracle on 34th Street 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 15 — Bullets over Broadway 14 h, 16 h, 19 h, 21 h — Shawshank Redemption 18 h 45, 21 h 30 — Swan Princess 13 h 20, 15 h 10, 17 h

GALERIES LAVAL: 1545, Le Corbusier (688-7776) — Windigo 21 h 10 — Entretien avec un vampire sam, dim, mar, mer, 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30; ven, lun, jeu, 19 h, 21 h 30 — Richard et le secret des livres magiques sam, dim, mar, mer, 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 05; ven, lun, jeu, 19 h 10, 21 h 05 — The Professional sam, dim, mar, mer, 14 h 10, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 25; ven, lun, jeu, 19 h 10, 21 h 25 — La Guerre sam, dim, mar, mer, 13 h 45, 16 h 20, 19 h, 21 h 30; ven, lun, jeu, 19 h, 21 h 30 — Les roseaux sauvages sam, dim, mar, mer, 14 h, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 35; ven, lun, jeu, 19 h 05, 21 h 35 — La Princesse des cygnes sam, dim, mar, mer, 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05; ven, lun, jeu, 19 h 05 — Fiction pulpeuse sam, dim, mar, mer, 13 h, 16 h 30, 20 h; ven, lun, jeu, 20 h — Corrina Corrina (v.l.) visionnement spécial les 3 et 4 déc. à 10 h — Miracle de la 34e rue sam, dim, mar, mer, 13 h 45, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 25; ven, lun, jeu, 19 h 05, 21 h 25

GOETHE-INSTITUT: 418, Sherbrooke Est (499-0159)

GREENFIELD PARK: 519, Taschereau (671-6129) — Star Trek: Generations 19 h 15, 21 h 45; sam, dim, 13 h 45, 16 h 30 — Interview with the Vampire 19 h 35, 22 h 05; sam, dim, 13 h 15, 16 h — Sur les traces du Père Noël 19 h, 21 h 30, 19 h 05, 21 h 35

IMAX: Vieux-Port de Montréal, angle de la Commune et St-Laurent, quai King-Edward (496-IMAX) — Jusqu'au 14 mai 1995: Imagine-30 / À vol d'oiseau 10 h 15; mar, mer, jeu, ven, dim, 11 h 45; mar, jeu, sam, 13 h 15; mar, dim, 19 h 15; mar, dim, 20 h 45; mer, ven, dim, 15 h 15; ven, 15 janvier 1995: En direct de l'espace / Grand canyon 14 h 45; mar, dim, 16 h 45; mer, ven, dim, 20 h

LAVAL: 1600, Le Corbusier (688-7776) — The Santa Clause 12 h 10, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 20; dern, rep. ven, sam, 23 h 30 — Interview with the Vampire 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 45; dern, rep. sam, 0 h 15 — Stargate 13 h 30, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — Low Down Dirty Shame 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 10, 21 h 30; dern, rep. ven, sam, 23 h 45 — Star Trek: Generations 12 h 05, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 50; dern, rep. sam, 0 h 15 — Star Trek: Generations (v.l.) 12 h, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 40 — Camilla 19 h 05, 21 h 15 — Sur les traces du Père Noël 12 h 10, 13 h 30, 14 h 40, 15 h 45, 17 h, 18 h 10, 19 h 10, 20 h 30, 21 h 30; dern, rep. sam, 23 h 35 — Lion King 12 h 15, 14 h 20, 16 h 25 — L'assie sam, dim, 12 h 30 — La porte des étoiles 13 h 35, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 45; dern, rep. sam, 0 h 10 — Le roi lion 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 35, 20 h 40 — Par amour pour Max 12 h 45, 15 h, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25; dern, rep. sam, 23 h 30

LAVAL 2000: 3195, St-Martin O. (687-5207) — Le professionnel sam, dim, 13 h 40, 15 h 50, 19 h 15, 21 h 25; sem, 19 h 15, 21 h 25 — Le spécialiste sam, dim, 13 h 45, 16 h, 19 h, 21 h 10; sem, 19 h, 21 h 10

LOEW'S: 954, Ste-Catherine O. (861-7437) — Star Trek VII: Generations 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 20; dern, rep. ven, sam, 0 h 25 — The Santa Clause 12 h 30, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 20; dern, rep. ven, sam, 23 h 30 — Stargate 13 h 30, 16 h 20, 19 h 15, 21 h 30; sem, 19 h 15, 21 h 30 — Camilla 12 h 55, 15 h, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 30; dern, rep. ven, sam, 23 h 35 — Forrest Gump 12 h 45, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 05; dern, rep. ven, sam, 0 h 10

OMEGA: 2665, ch. Chambly (647-1122) — Star Trek: Generations sam, dim, 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30; sem, 19 h, 21 h 30 — Le roi lion sam, dim, 13 h, 15 h 15, 17 h, 19 h 15, 21 h; sem, 19 h 15, 21 h — Richard et le secret des livres magiques sam, dim, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30 — Entretien avec un vampire 19 h 15, 21 h 30 — Le Retour des aventuriers du timbre perdu sam, dim, 13 h, 15 h 30

PALACE: 698, Ste-Catherine O. (866-6991) — The Specialist 13 h 45, 19 h — Nostradamus 13 h, 15 h, 19 h 30 — Exotica 17 h 30, 21 h 50 — Prix pour nous 13 h 30, 18 h 30 — Clerks 13 h 40, 15 h 40, 17 h 40, 19 h 40, 21 h 40 — La reine Margot 15 h 30, 20 h 45 — Par amour pour Max 13 h 45, 15 h 40, 17 h 35, 19 h 30, 21 h 25 — Natural Born Killers 10 h (m.r.), 16 h 30, 21 h 30

PARISIEN: 480, Ste-Catherine O. (866-3856) — Le roi lion 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45 — Colonel Chabert 13 h 30, 16 h, 18 h 45, 21 h 05 — Octobre 19 h, 21 h 10 — Les roseaux sauvages 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 30 — Sur les traces du Père Noël 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 20, 21 h 40 — Star Trek: Generations 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 21 h 50 — Soleil trompé 12 h 05, 15 h 15, 18 h 15, 21 h 15 — Le joueur de violon 12 h 20, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 55, 21 h 25

PINE DE STE-ADELE: (229-7655) — Santa Clause sam, 19 h, 21 h 35; sem, et dim, 20 h — Interview with the Vampire sam, 18 h 50, 21 h 30; sem, et dim, 20 h 15 — Star Trek (v.a.) sam, 19 h, 21 h 30; sem, et dim, 20 h 20 — Pulp Fiction sam, 20 h; sem, et dim, 19 h 45 — The Professional sam, 19 h, 21 h 35; sem, et dim, 20 h 20

PLACE ALEXIS NIXON: (935-4246) — The Professional 14 h, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — Junior 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 15 — Trapped in Paradise 13 h 35, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 30

PLACE LONGUEUIL: 825, St-Laurent O. (679-7451) — Miracle de la 34e rue sam, dim, 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 20; sem, 19 h, 21 h 20 — Le spécialiste sam, dim, 14 h, 16 h 15, 19 h, 21 h 25; sem, 19 h, 21 h 25

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges — The Pagemaster sam, dim, mar, mer, 13 h 45, 15 h 25, 18 h 15, 19 h 05, 21 h; ven, lun, jeu, 19 h 05, 21 h — Trapped in Paradise sam, dim, mar, mer, 13 h 35, 15 h 55, 19 h, 21 h 25; ven, lun, jeu, 19 h, 21 h 25 — Swan Princess sam, dim, mar, mer, 13 h 40, 15 h 35, 17 h 30 — Bullets over Broadway 19 h 30, 21 h 30 — The Santa Clause sam, dim, mar, mer, 13 h 30, 15 h 25, 17 h 35, 19 h 40, 21 h 40; ven, lun, jeu, 19 h 10, 21 h 15 — Pulp Fiction sam, dim, mar, mer, 15 h 15, 18 h 30, 21 h 20; ven, lun, jeu, 20 h — Junior sam, dim, mar, mer, 13 h 45, 16 h 10, 19 h, 21 h 20; ven, lun, jeu, 19 h, 21 h 20 — Interview with the Vampire sam, dim, mar, mer, 13 h 50, 16 h 25, 19 h 05, 21 h 30; ven, lun, jeu, 19 h 05, 21 h 30

TERREBONNE: (849-3456) — Le spécialiste dern, rep. ven, et sam, 23 h — Richard et le secret des livres magiques sam, dim, 12 h 30, 14 h 15, 16 h, 18 h; sem, 18 h — Star Trek: Generations (v.l.) sam, dim, 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h, 21 h 25; sem, 19 h 10, 21 h 25; dern, rep. ven, sam, 23 h 30 — Entretien avec un vampire sam, dim, 18 h 45, 21 h 20; sem, 19 h 15, 21 h 30; dern, rep. ven, sam, 23 h 40 — Le roi lion sam, dim, 13 h, 14 h 50, 16 h 45, 18 h 30, 20 h 30; sem, 18 h 30, 20 h 20 — La guerre sam, dim, 12 h 30, 16 h 55, 19 h 15; sem, 19 h 15 — Rivière sauvage sam, dim, 14 h 50, 21 h 30; sem, 21 h 30; dern, rep. ven, et sam, 23 h 40 — Le professionnel 19 h 40, 21 h 45; dern, rep. ven, et sam, 23 h 50 — La Princesse des cygnes sam, dim, 13 h, 14 h 50, 16 h 45; sem, 17 h 30 — Le spécialiste 20 h; dern, rep. ven, sam, 23 h 55 — Sur les traces du Père Noël sam, dim, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; sem, 19 h, 21 h; dern, rep. ven, et sam, 23 h — Miracle de la 34e rue sam, dim, 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 30; sem, 19 h, 21 h 10; dern, rep. ven, et sam, 23 h 30

VERSAILLES: 7275, Sherbrooke E. (353-7880) — Sur les traces du Père Noël 19 h 25, 21 h 50; ven, sam, dim, mar, mer, 12 h 15, 14 h 35, 17 h; dern, rep. sam, 0 h 05 — Star Trek: Generations (v.a.) 19 h 40, 22 h 10; ven, sam, dim, mar, mer, 12 h 10, 14 h 45, 17 h 10; dern, rep. sam, 0 h 35 — Star Trek: Generations (v.l.) 19 h 20, 21 h 55; ven, sam, dim, mar, mer, 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50; dern, rep. sam, 0 h 15 — Interview with the Vampire 19 h, 21 h 35; ven, sam, dim, mar, mer, 13 h 15, 16 h; dern, rep. sam, minuit — Le roi lion 19 h, 21 h; ven, sam, dim, mar, mer, 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55 — La porte des étoiles 19 h 10, 21 h 45; ven, sam, dim, mar, mer, 13 h, 15 h 40; dern, rep. 0 h 10

À QUÉBEC

CULTURE

EN BREF

L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE
AU CRTC

(PC) — Les audiences publiques organisées par le gouvernement fédéral sur l'avenir de l'autoroute de l'information débiteront le 6 mars prochain à Ottawa. La première phase de cette consultation cruciale, au cours de laquelle les parties ont exposé leur position de façon écrite, avait été lancée le 20 octobre. Au cours des audiences à venir, on s'attardera à différentes questions touchant à la croissance des réseaux téléphoniques, satellites, informatiques et de télévision par câble, notamment celles du contenu et de la concurrence. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) précisera d'ici quelques semaines les modalités de ces audiences. Une autre rencontre publique aura lieu du 8 mai au 2 juin et permettra aux participants de débattre du projet des principales compagnies de téléphone, qui souhaitent assurer la distribution à domicile de toute une gamme de services audiovisuels. Cette rencontre sera également le théâtre d'une comparaison des tarifs des appels interurbains en vigueur au Canada et aux États-Unis.

DROITS D'AUTEUR:
LE PROJET EST MODIFIÉ

(PC) — Le ministre fédéral du Patrimoine Michel Dupuy aura son mot à dire dans la réforme des droits d'auteur, a-t-il lui-même indiqué hier aux Communies. Afin que cela soit bien clair, les libéraux vont modifier le projet de loi — en cours d'examen au parlement — qui confirme de façon formelle l'établissement du ministère, a indiqué M. Dupuy à un comité des Communies. Certains artistes et députés du Bloc québécois avaient critiqué le fait que le projet de loi, associé à la législation modifiant la structure du ministère de l'Industrie, accorderait à ce dernier le contrôle total en matière de droits d'auteur. Alors que le ministère du Patrimoine défend le droit des artistes et des producteurs à obtenir une juste rémunération pour leur travail, celui de l'Industrie se retrouve avec la mission — conflictuelle — de défendre les intérêts des consommateurs. Selon M. Dupuy, la solution mise de l'avant par les libéraux est logique puisqu'elle défend de façon équitable les intérêts de chacun. «Il s'agit d'une protection incorporée», a-t-il dit.

BEI DAO REFOULÉ
À SON ARRIVÉE EN CHINE

San Francisco (Reuter) — Un poète chinois en exil, qui voulait rendre visite à sa famille en Chine, a été reconduit à bord d'un avion repartant pour les États-Unis après avoir été interrogé par des agents à l'aéroport de Pékin, rapporte lundi le *San Francisco Chronicle*. Bei Dao, poète de renommée mondiale, a été refoulé alors que les autorités chinoises venaient de lui signifier qu'il ne «coopérerait» pas suffisamment durant l'interrogatoire, qui avait porté essentiellement sur les organisations politiques chinoises et de défense des droits de la personne à l'étranger, ajoute le journal. Bei Dao, professeur de l'université du Michigan, âgé de 45 ans, s'était illustré lors du mouvement dit du «mur de la démocratie», à la fin des années 70 et au début des années 80. Il avait été rédacteur en chef de la revue littéraire *Aujourd'hui*, qui a été interdite par les autorités chinoises en 1980.

JE NE SAIS PLUS CE QUE JE DIS
Chorégraphie et interprétation de Marie-Andrée Gougeon.
Musique de Bertrand Chenier.

JE NE SAIS PLUS
Expérimentation de Denis Lavoie interprétée par Marie-Andrée Gougeon.
Léopold et Maurice, Chorégraphies de Catherine Tardif. Interprétation de Marc Boivin et Guy Trifiro.
Musique de Gaétan Leboeuf et Michel F. Côté.
Spectacle de la Série des majeurs présenté à Tangente jusqu'au 11 décembre.

VALÉRIE LEHMANN

La Série des Majeurs qui s'inscrit dans la programmation régulière de Tangente depuis plusieurs années sert théoriquement à dévoiler au public les toutes nouvelles œuvres de chorégraphes non-débutants.

Du 1 au 11 décembre, Marie-Andrée Gougeon, Denis Lavoie et Catherine Tardif se partagent cette soirée dédiée aux créatifs avancés: Tangente a voulu cette fois offrir son plateau à trois personnalités du milieu de la danse ni vraiment inconnues ni vraiment connues. Ces trois artisans sont en effet appréciés du grand public pour des compétences qui ne constituent pas celles de chorégraphe en titre.

Marie-Andrée Gougeon est réputée pour ses qualités de danseuse et de musicienne. Depuis 1983, cette interprète arpente les scènes canadiennes au rythme des créations des chorégraphes Fortier, Kudelka, Léveillé, Perreault, Rabin et Sullivan... Parallèlement à ces activités de danseuse, Madame Gougeon chante. Elle travaille aussi avec les compositeurs Gonneville et Paris, ou encore avec l'Opéra comique du Québec. *Je ne sais plus ce que je dis*, le solo qu'elle a choisi de danser à Tangente en ce mois de décembre 1994, après l'avoir rôdé au Théâtre Biscuit ce printemps, représente sa première œuvre chorégraphique.

Denis Lavoie, lui, — même s'il est bien connu pour son savoir-faire d'interprète parce qu'il a dansé pour Montréal Danse jusqu'en 1988 —, est davantage renommé en 1994 pour son talent de concepteur de costumes. Avec Carmen Alie de Trac Costumes, il a signé plus d'une quarantaine de créations pour Montréal Danse et Danse Cité. En tant que chorégraphe indépendante, elle s'est aussi essayée à la création à plusieurs reprises. Pour la Série des Majeurs, Tardif a imaginé deux solos masculins qu'elle a réunis en une



PHOTO MICHAEL SLOBODIAN

Quand elle ne danse pas, comme ici dans le *Bestiaire* d'Hélène Blackburn, Catherine Tardif chorégraphie ses propres œuvres.

d'agir sur l'œuvre» de sa consœur Marie-Andrée Gougeon. Il a donc trafiqué *Je ne sais plus ce que je dis* pour en sortir *Je ne sais plus*.

La plus forte notoriété

Catherine Tardif ne se présente pas. Elle est l'interprète de nouvelle danse qui possède la plus forte notoriété au Québec auprès des professionnels de la scène. Depuis 1980, cette Montréalaise a eu l'occasion de travailler pour Perreault, Fortier, Montréal Danse, Carbone 14 et dernièrement pour Desnoyers et Blackburn. Cette superbe danseuse a déjà été invitée à composer pour Montréal Danse et Danse Cité. En tant que chorégraphe indépendante, elle s'est aussi essayée à la création à plusieurs reprises. Pour la Série des Majeurs, Tardif a imaginé deux solos masculins qu'elle a réunis en une

seule œuvre intitulée *Léopold et Maurice*.

Finalement, sur la scène de l'Espace Tangente, toute la richesse créative engendrée par le trio amical Gougeon-Lavoie-Tardif donne lieu à plusieurs gestes majeurs.

Le solo *Je ne sais plus ce que je dis* de Marie-Andrée Gougeon offre à la vue une belle plasticité en mouvement, riche de sincérité et de ferveur. Indubitablement, «la prise de parole dans un corps muet et mythifié» dont traite l'artiste fonctionne parfaitement par l'entremise de la qualité de la gestuelle, fluide et maîtrisée avec intelligence. Quoique le décor au sol en forme de carré de lumière soit malaisé et la robe de scène ocre insignifiante, nulle complainte, nul artifice ici. Peu d'émotion se dégage cependant de la pièce. Le sens profond des mouvements et

des onomatopées produits avec sérieux par l'interprète échappe la plupart du temps au spectateur perplexé. Il lui est malheureusement bien difficile de se trouver une petite place dans le monde que l'artiste a bâti tant cet univers semble achevé, clos en quelque sorte, comme les pas travaillés au carré le suggèrent. D'autant plus que la démonstration dansée est développée avec la rigueur studieuse d'une dissertation philosophique.

Plus facilement
compréhensible

Par contraste, le *Je ne sais plus* structuré par Denis Lavoie et interprété par Marie-Andrée Gougeon se révèle plus divertissant et facilement compréhensible. La scénographie est aérée: la performance n'hésite pas à sortir et à s'évader du carré au sol devenu un carré d'or. La mise en scène se trouve allégée par un montage vif et serré des séquences dansées précédemment. Bien sûr, le costume crème, court et avec faux cul de style moyenâgeux que n'a pu empêcher de pondre Denis Lavoie joue son rôle dans ce bel exercice de style, en amenant de la fraîcheur là où personne ne s'y attend.

Les deux solos enchaînés composés par Catherine Tardif ne peuvent laisser indifférent. Leur distinction gestuelle, leur divergence de tonalité, leur schisme thématique mais aussi leurs similarités en terme de qualités interprétatives et de mise en scène en disent long sur le potentiel chorégraphique de la jeune artiste. *Léopold ou l'eau dans la bouche* aborde l'onirisme coté face: poésie, légèreté et diversité sont au programme du solo de Marc Boivin. Ici, la gestuelle se montre vive, rapide, délicate. Les pas se veulent nerveux, désarticulés, cassés, toujours à ras le sol. Le plateau en entier sert de canevas aux déplacements du danseur. L'ambiance est au rêve. *Maurice ou on the rock* raconte l'onirisme coté pile: pesant, redondance, rudesse sont le lot du solo de Guy Trifiro. Ici, la gestuelle est rudimentaire, limitée aux sauts. Un petit trampoline dissimulé au creux d'un rocher représente l'unique lieu où le danseur se produit. L'atmosphère donne dans le grotesque surréaliste.

Des deux solos, outre la finesse du vocabulaire gestuel et la richesse de l'argumentation, on retient évidemment la qualité des interprétations: Catherine Tardif sait diriger avec maestria ses danseurs. Ah! si ce petit bout de chorégraphie pouvait être le mouvement d'ouverture d'une grande œuvre...

LES ROLLING STONES
EN TOURNÉE

Préparez vos magnétoscopes si vous n'êtes pas à la maison et si vous faites partie du fan club: l'émission est consacrée à l'album et à la tournée *Voodoo Lounge* des Rolling Stones. Les musiciens parlent de la conception de leur 22^e album et septième tournée internationale. Avec des extraits de *Voodoo Lounge*.

Musique Plus, 13h

QUE RESTE-T-IL
DE NOS AMOURS?

Première de trois émissions sur l'amour à trois époques différentes. *Ce soir*, *D'amour et d'eau bénite*, c'est-à-dire l'amour et le mariage au temps de Duplessis, lorsque dominait la crainte du péché. Plusieurs témoignages intéressants avec des images d'archives intercalées. Pour mesurer le chemin parcouru. Un document de Richard et Serge Trotter.

TVA, 19h



PHOTO RADIO-QUÉBEC

LA PETITE VIE

L'émission se passe de commentaires, avec ses 2 millions de fidèles. *Ce soir*, la mère de *papa*, jouée par Dominique Michel, débarque. Elle semble vouloir rester assez longtemps. Ce qui, on l'aura compris, cause des problèmes à Maman.

Radio-Canada, 19h30

LA SOIRÉE PME

Reportage sur l'importance des petites et moyennes entreprises au Québec et dévoilement des trois entreprises qui remportent les trophées de la Banque Nationale. Guy Mongrain anime, en remplacement de Pierre Nadeau.

TVA, 21h

	CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
RC	(2) (4) (6) (7) (9) (11) (12) (13)	Bêtes pas bêtes plus	Watatatow	Que le meilleur gagne	Ce soir	4 et demi...	La Petite Vie	À nous deux!	Suspect numéro 1	Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Nouvelles du sport / La Météo (23:25)	La Course destination monde			
TVA	(4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (13) (40)	Claire Lamarche / Cher Grand-papa (16:00)	Mongrain	Le TVA	Piment fort / Jim Corcoran, Pauline Martin, Serge Grenier	Que reste-t-il de nos amours? / D'amour et d'eau bénite: les années Duplessis	Les Héritiers du rêve	Gagner à entreprendre / Spécial PME	Ad Lib / Patrick Huard, Richard Garneau, le groupe Suroit	Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23:56)						
RQ	(15) (17) (24) (30) (45)	Pacha / Les Bisounours	Albert le 5e mousquetaire	Les 100 Watts	Passe-Partout	Téléservice	Lumière sur le monde	Feu vert	Consommaction	Points de vue	Téléservice					
CBC	(2) (4) (16) (30) (35) (49)	Relevez le défi (16:00)	Le Grand Journal	La Guerre des clans	Sonia Benezra / Too Many Cooks, Martin Drainville, Daniel Pinard, Thérèse Parisien	Les Simpson	Cinéma / HALLUCINATIONS (6) avec Barbara Eden, James Brolin	Détecteurs de mensonges	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra					
CTV	(5) (6) (4)	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday / Rockburn & Co.	(5) Inside Qc.	Jeopardy!	Melrose Place	Cinéma / SCROOGE (4) avec Alastair Sim, Kathleen Harrison	CTV News	Nightline					
ABC	(8) (13) (12)	Oprah (16:00)	Blossom	Roseanne	Pulse	Wheel of...	E.T.	Murphy Brown	Boys Are Back	Dave's World						
NBC	(8)	Current Affair	First at Five	Coach	News	ABC World News Tonight	Wheel of...	Jeopardy!	Billy Graham Crusade	Football / Raiders - Chargers						
CBS	(13) (22)	Family Matters		Hard Copy			E.T.	Roseanne	Coach							
PBS	(3)	Transformers	Roseanne	The Simpsons			Star Trek: The Next Generation									
NBC	(8)	Fresh Prince	Coach	Price Is Right	News	CBS News	E.T.	The Nanny	Dave's World	Murphy Brown	Love & War	Northern Exposure	News	The Late Show (23:35)		
CBS	(5)	Real Stories	News	Coach	News	CBS News	Jeopardy!	Wheel of...	Fresh Prince of Bel-Air	Cheers	Cinéma / WHILE JUSTICE SLEEPS avec Cybill Shepherd			The Tonight Show (23:35)		
NBC	(10)	Aladdin	The Ricki Lake Show			NBC News	Price Is Right	Extra...								
PBS	(33) (57)	Ghostwriter	Carmen...	Science Guy	MacNeil / Lehrer Newshour	Nightly...	Travels in...	Yanni in Concert		Tubular Bells II				Cinéma (23:25)		
NBC	(6)	Carmen...	Science Guy	Ghostwriter	ITN News	Nightly...	MacNeil / Lehrer Newshour							East... (23:20)		
ONT	(24)	The Young and the Restless	Global News				Current Affair	E.T.	Coach	Dave's World	Party of Five	Northern Exposure	Global News	Sports		
TSN		Art / Nature	Pingu/Dot/tots	Polka Dot	Ghostwriter	Bill Nye	Vista	Studio 2			TVO Mystery / P.D. James	The Darling Buds of May	Senior Report	Yellow Brick		
RDS		Skating	Pumped!	Michelin Enduroseries	Racing	Sportsdesk	Inside Sports	NFL Prime Monday			Old Pins Bowling Game	1994 World Matchplay Golf	Sportsdesk			
TV5		Football / Bills - Dolphins (15:30)				Sports 30	Sport en crise	Omnium de quilles	Pêche safari	Football / Raiders - Chargers						
CF		Pyramide	Découverte	Journal/Revue	Tout Coffe	Cuisine / ...	Journal FR2	Requiem pour Polytechnique	Paris lumières	Bas les masques / Sacrée Famille	Le Soir 3	Visions (22:55)	Cercle (23:15)			
MP		Shlak	Schtroumpfs	Télé-pirate	Orson et Olivia	Bibi / Théo.										
MM		Spécial deux jours très Stones (16:00)		Planète Rock			Les Bombes	1 x 5	Rock Velours	Rolling Stones	Spécial deux jours très Stones (suite)					
SE		The Wedge	MuchWest	R.S.V.P.	SuperHitVideo	VideoFlow	Fax	Spotlight	Big Ticket: Barenaked Ladies	VideoFlow						
YTV		Monsieur Nounou			Coeur de métisse (17:55)				Passion d'amour (19:45)		Jennifer 8... est la prochaine					
TVI		Superhuman	Batman	Rugrats	Dave Osborne	Video &...	Are You Afraid	Rocko's	Must Be Mad!	Rough Guide	Tarzan	Swiss Family	Dave Osborne	Bizarre	Mansion	
TALC		Jeux safari	Addition SVP	Meilleur gagne	Le TVA	Piment fort	Watatatow	Black Jack 21	L'Enquête	Roulette VIP	L'Ascenseur	Psychotron	Ad Lib	Miroir, Miroir	L'Indiscret	
		The Final Goal (16:30) (18:30) (20:30) (22:30)			Clean Slate (18:30) (20:45)				Crooklyn (20:15) (22:30)					Past Tense		

CINÉMA
AU PETIT ÉCRAN

HALLUCINATIONS

(6) (*Visions of Murder*), É.-U. 1993. Drame policier de M. Rhodes avec Barbara Eden, James Brolin et Terry O'Quinn. Victime de phénomènes paranormaux, une psychopathe est confrontée au meurtre d'une de ses patientes.

TQS 20h (2h)

SCROOGE

(4) (*A Christmas Carol*), G.-B. 1951. Conte de B.D. Hurst avec Alastair Sim, Kathleen Harrison et Jack Warner. Durant la nuit de Noël, un homme au cœur sec fait un rêve qui le décide à semer le bonheur autour de lui.

CTV 21h (2h) Couleur ajoutée numériquement.

WHILE JUSTICE SLEEPS
PREMIÈRE MONDIALE.
É.-U. 1994.

Drame avec Cybill Shepherd et Tim Matheson. Encore sous le choc du décès de son mari, une femme apprend que sa fille a été agressée sexuellement par un ami de la famille.

NBC 21h (2h)

(1) Chef-d'œuvre (2) Excellent (3) Très bon (4) Bon (5) Passable (6) Médiocre (7) Minable

LE DEVOIR

CULTURE

MUSIQUE CLASSIQUE

Jacques Hétu en toute reconnaissance

Les mélomanes qui ont entendu le dernier concert de l'Orchestre symphonique de Montréal ont accueilli avec enthousiasme *Le Tombeau de Nelligan*, une œuvre du compositeur québécois Jacques Hétu interprétée en première mondiale sous la direction, combien efficace et fervente, du chef d'orchestre chinois Muhai Tang. Ce dernier a également dirigé de magistrale façon la spectaculaire *Symphonie du Nouveau Monde* de Dvorak, et avec une même attention la soliste allemande Sabine Meyer qui jouait le concerto de Mozart pour clarinette, la dernière œuvre concertante du génie de Salzbourg composée deux mois avant sa mort, en 1791. Bref, un concert en tous points inoubliable et fort bien équilibré.

On sentait les musiciens de l'OSM particulièrement en forme ce soir-là et ils démontraient, encore une fois, besoin en est toujours, l'extraordinaire qualité de l'orchestre.

Nous avons aussi assisté à un accueil chaleureux du public à l'endroit de la création de Jacques Hétu, faisant la preuve que nos compositeurs peuvent être appréciés pourvu qu'on les joue. À l'invitation du chef, Jacques Hétu est venu saluer les auditeurs de la salle Wilfrid-Pelletier, visiblement heureux de cette reconnaissance spontanée mais sincère.

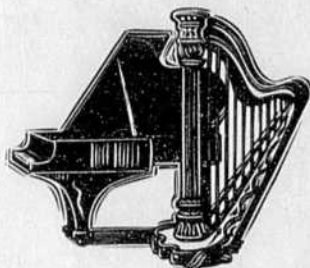
«Depuis une vingtaine d'années, explique-t-il, au hasard des commandes, j'ai mis en musique treize poèmes d'Émile Nelligan.» Radio-Canada lui ayant commandé une œuvre concertante en 1991, année du 50e anniversaire de la mort de Nelligan, l'œuvre du poète hanta de nouveau le compositeur Hétu et il créa ce magnifique *Tombeau de Nelligan* appelé à devenir un «classique» avec sa force d'expression instrumentale exceptionnelle. Il faut faire connaître davantage cette œuvre — et d'autres bien entendu — et un beau jour en faire un disque.

Hétu nous rappelle que cette œuvre a été d'abord créée à Paris en mars 1993 par l'Orchestre philharmonique de Radio-France qui dirigeait François-Xavier Bilger; qu'elle fut reprise par l'Orchestre du Conservatoire du Québec dirigé par Raffi Armenian lors de sa tournée au Québec en juin dernier; et fut de nouveau entendue à Paris le 25 octobre par la Sinfonietta de Paris dirigée par Dominique Fanal.

Il n'est pas trop tard pour souligner que le 15 novembre dernier Jacques Hétu recevait pour la seconde année consécutive le Prix Jan V. Matejcek décerné par la Société de canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN), catégorie musique de concert. En janvier prochain, l'Orchestre symphonique de Laval dirigé par Jacques Lacombe a inscrit à son programme *Antinomie* de Jacques Hétu.

Musique sacrée à SJB

Par sa taille impressionnante, l'église historique Saint-Jean-Baptiste de Montréal est le rendez-vous privilégié de grands concerts d'or-



MARIE LAURIER

chestres et de chorales. Mais il y règne également à longueur d'année une grande activité musicale sous la direction artistique de Jacques Boucher, avec, bien sûr, l'encouragement du curé, l'abbé André Lamoureux, lui-même un mélomane averti.

Ainsi trois groupes se partagent la responsabilité de la musique sacrée dans ce temple dont, depuis six ans déjà, le chœur grégorien d'une trentaine de choristes dirigé par Dom André Saint-Cyr, moine bénédictin et maître de chœur à l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac. On y chante la messe chaque premier dimanche du mois.

Une formation chorale fondée et dirigée par l'éminent musicien Luc Beauséjour a pris naissance récemment, l'Ensemble vocal Saint-Louis qui réunit une vingtaine de choristes, tous musiciens.

Enfin, un quatuor vocal composé de quatre jeunes musiciens, Constance Joanis, Rosalie Larouche, Étienne Plante et Vincent Boucher, a été formé l'année dernière à l'école de musique Pierre-Laporte. Ces chanteurs privilégient le répertoire de la Renaissance et de la période baroque.

Ces trois ensembles se succèdent à la messe dominicale de 10h. Le grand orgue est tenu par Jacques Boucher.

Prochains concerts

■ Les concerts gala de l'Orchestre symphonique de Montréal à la PdA les mercredi et jeudi 7 et 8 décembre, avec le chef invité Alexander Lazarev qui fait ses débuts ici, de même que la pianiste soliste Elisabeth Leonskaja. Au programme: des œuvres de Korndorf, Liszt et Tchaïkovski.

■ Le prochain récital à l'orgue Beckerath de l'église Immaculée-Conception a lieu à 20h ce mercredi 7 décembre avec l'organiste Réal Gauthier. C'est gratuit.

■ L'Orchestre de chambre de Montréal dirigé par Wanda Kaluzny reçoit la soprano Maria Diamantis dans un répertoire de mélodies grecques le jeudi 8 décembre à 20h à l'église Erskine & American. Également gratuit.

■ L'Orchestre symphonique du conservatoire de musique de Montréal donne un concert à 20h le jeudi 8 décembre à la polyvalente Pierre-Laporte et en reprise à 14h30 le dimanche 11 décembre à la salle Claude-Champagne. Au pupitre: Raffi Armenian et son jeune élève en direction d'orchestre Martin-Jacques Garand. Les solistes seront Annie Clavier, cor, et Michel Brousseau. Un concert gratuit.

SYLVAIN CORMIER

Rodée, la mega-tournée Voodoo Lounge des incroyables Rolling Stones? Jugez plutôt. Pendant l'heure qu'a duré la traditionnelle «visite technique» organisée par le promoteur Donald K. Donald au Stade olympique, hier après-midi, l'immense scène qui accueillera ce soir et demain le *greatest rock'n'roll band in the world* a littéralement pris forme sous les yeux ébahis des médias rassemblés. À 14h15, se disait-on, ce n'était pas très avancé. Le souvenir du show des Stones au C.N.E. de Toronto le 19 août dernier me donnait une petite idée du travail à accomplir. Les deux tours qui flanquaient la scène étaient encore des squelettes de tubulures métalliques. Le gigantesque cobra d'acier et d'aluminium la surplombant n'était qu'à moitié habillé. Les deux passerelles de cent mètres qui permettront à Mick Jagger de sautiller allègrement jusqu'aux abords des gradins n'étaient pas assemblées.

À 15h15, elles l'étaient. Le cobra était recouvert d'écailles galvanisées, et les tours avaient reçu leurs murs d'amplis, incroyablement amincis depuis la dernière fois (la tournée *Steel Wheels*, en décembre 1989), soulevés avec la facilité d'un système de son domestique démenagé dans un troisième étage le 1er juillet. La comparaison s'arrête là: les 310 boîtes et moniteurs projettent 1,5 million de watts, soit «10 000 systèmes de son montés à onze». Les 250 hommes de main permanents et les 200 recrutés locaux en avaient jusqu'à minuit: l'essentiel de la mise en place serait alors terminée, de sorte que les balances de son — un sacré travail dans le caverneux bol à soupe de Taillibert — puissent commencer lundi après-midi.

L'efficacité exemplaire de l'opération contrastait avec l'allure de ses responsables et de sa main-d'œuvre. Un peu comme si la NASA avait engagé son personnel dans un bar-rock

Les Rolling Stones au Stade olympique

La scène du Voodoo Lounge, à faire peur

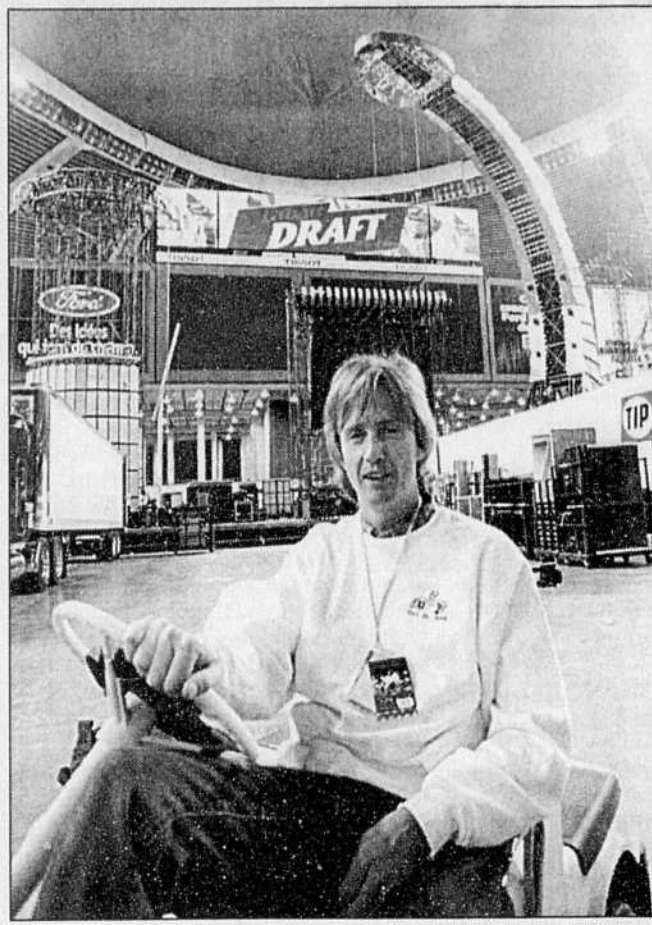


PHOTO JACQUES GRENIER

Stephen Howard, le représentant sur le terrain de C.P.I. International, la compagnie torontoise de nouveau engagée pour la tournée Voodoo Lounge, devant l'immense scène surplombée d'un immense cobra d'acier et d'aluminium.

de Sorel. Presque tous les porteurs de laissez-passer croisés, j'en jure, étaient d'anciens hippies, rockers et baroudeurs patentés, éminemment détendus et, de toute évidence, hautement qualifiés. À observer le ballet finement orchestré de leurs innombrables va-et-vient, tout m'apparaissait contrôlé, pré-déterminé, prévu jusqu'à l'imprévu. Avec un calme évidemment olympien en la circonstance, c'est exactement ce que confirmait Stephen Howard, le représentant sur le terrain de C.P.I.

International, la compagnie torontoise de nouveau engagée pour la tournée Voodoo Lounge (déjà redevable du *Steel Wheels Tour*, C.P.I. revendique également le *ZOO TV Tour* de U2 et les récents shows de Pink Floyd): «Tous les systèmes dont nous dépendons, les ordinateurs, les génératrices, fonctionnent en parallèle avec des systèmes secondaires qui peuvent entrer en jeu à la moindre défaillance. Mais la plupart des impondérables sont éliminés par le seul fait de se retrouver à l'inté-

rieur d'un stade fermé. L'élément incontrôlable, c'est la température, les vents élevés, les orages électriques. Heureusement, jusqu'à présent, les ennuis techniques ont été passablement mineurs.»

Amorcé à Washington au début d'août, le pan nord-américain de la tournée Voodoo Lounge s'achèvera le 19 décembre à Vancouver, 119,4 millions \$ US en poche (sans compter les 80 millions aboulés en commande par Benetton) et un show plus qu'aguerri en selle, fin prêt à envahir la planète: à ce moment-ci, avec une bonne cinquantaine de shows derrière la cravate, C.P.I. roule déjà ses Stones à bille sur du papier: «Au début de la tournée, il nous fallait 6500 heures humaines (*man/hours*) de travail pour monter et démonter le show: nous en sommes à 4500, 5000 heures. Le *groove* de l'opération est devenu très agréable. Le groupe lui-même suit le mouvement. On ne parlera pas de sommet tout de suite, mais d'un air d'aller extrêmement plaisant.» Rien à signaler, mon commandant. Une mer d'huile à l'horizon.

Entre-temps, les Rolling Stones étaient déjà en ville hier, profitant d'une rare journée de congé. Aujourd'hui, tôt en après-midi, ils investissent leurs quartiers au Stade: un petit Voodoo Lounge préparé à leur intention, véritable arcade, avec flippers et jeux vidéo de rigueur. Accoudé à la scène, j'avais peine à croire qu'ils seraient bientôt là, à quelques mètres, Mick Jagger à portée d'haleine (imaginez, avec un tel maché-paté!), la frappe d'horloger de Charlie Watts dans les tympans, la fumée de cigarette de Ronnie Wood dans les narines, et Keith Richards, Telecaster en main et bague à tête de mort au doigt, plaquant ses riffs au bout de mon nez. Si j'avais eu des menottes, je me serais enchaîné à la structure de la scène, inamovible jusqu'à ce soir, 21h30, après les Spin Doctors et l'entracte. *Front row center*, à moi les Stones!

ROCK

Les adieux de Vilain Pingouin, l'au revoir de Bélanger

SYLVAIN CORMIER

Quand le batteur Michel Vaillancourt a crié «On va revenir!» au moment de quitter la petite scène des Foufounes Électriques samedi soir, tout de suite après avoir serré la main de chacun des autres gars de Vilain Pingouin (il fut le seul à n'oublier personne), je suis certain qu'il le croyait profondément. Ou, du moins, qu'il souhaitait de tout cœur que le petit refrain de l'année-sabbatique-pendant-que-Rudy-enregistre-son-album-solo servi aux médias depuis quelques semaines soit à prendre au pied de la lettre par le groupe entier. Son émotion était là, au bord des lèvres, si vive qu'on aurait pu la capter et la conserver dans un pot. Il y avait toutes sortes d'émotions dans l'air. C'était, après tout, le dernier show de Vilain Pingouin.

Le bon, le méchant, le meilleur et le pire, tout loin en concentré, cinq ans de rock'n'roll à cinq résumés en un show de deux heures. Entre les clins d'œil encore et tous jours complices, les tensions in-

ternes s'extériorisaient. Entre le chanteur-guitariste Rudy Caya et le bassiste Fred Bonnicard, les sous-entendus volaient bas. «A soir, ça a l'air qu'on lave notre linge sale...», a constaté le guitariste Rodolphe Fortier. Mais par-dessus tout, il y avait le plaisir de jouer ensemble, inchangé. Vilain Pingouin mesurait le chemin parcouru: les mille et un trucs intégrés au jeu de scène, les breaks au milieu des chansons, tout était synchronisé sans effort, tout tombait naturellement en place. C'était la dernière fois, il fallait que ce soit bon, et ce l'était. Les refrains explosaient, les guitares hurlaient, la mandoline et l'accordeon «passaient le celt» (comme dans la chanson), Caya vociférait: il y avait de la hargne et du bonheur là-dedans.

François (le premier 45-tours, en 1989), *Salut saulad*, *Le Train*, *Marche seul*, *Sous la pluie*, *Témoin*, *Délinquance*, *Ptite vie*, *Ptite misère*, les deux albums y sont passés, quasi intégralement: il s'agissait de faire le tour. Le Pingouin touche-à-tout Claude Samson a chanté les deux seules

reprises que le groupe se soit permis au cours des ans: *L'Hymne au printemps* de Paul Piché et *J'ai marché pour une nation* de Michel Pagliaro (une brillante version qui avait du poids et du nerf). Fidèle à lui-même, Rudy Caya n'a pu s'empêcher de livrer un petit lai à propos du référendum avant d'entamer *Le Droit de chialer*, exhortant le public à se renseigner avant de voter. Toutes choses étant consommées, le meilleur groupe de rock des dernières années au Québec a joué *Ainsi soit-il*, remercié ses fans une dernière fois et s'en est allé. Pour de bon. Jusqu'à la prochaine fois.

Daniel Bélanger, la confirmation par le nombre

C'était, avant de disparaître momentanément des feux de la rampe et passer à l'écriture du deuxième album, tout ce qui lui restait à démontrer, le seul véritable défi imaginable après un an et demi de salles comblées et comblées, tout près de 200 000 exemplaires du premier disque plus tard: faire vendredi soir

au Théâtre du Forum, devant 4000 spectateurs, ce qu'il était parvenu à faire dans les contextes plus chaleureux du Club Soda, du Spectrum, du Métropolis (le mémorable Concert intime de MusiquePlus), aux Franco-Folies de La Rochelle et de Montréal. C'est-à-dire s'amuser avec l'auditoire comme un gamin, raconter les mêmes drôles d'histoires (l'Égyptien Ahmoud qui se perd dans le désert, ou l'enfant qui gaspille sa récréation à s'habiller dans le «jus de bottes» de la grande salle de l'école «un jour de février qui donnait en hiver»), et s'offrir les mêmes séances de défoulement collectif (les bêtises à répéter entre les couplets du *Parapluie*, la chorégraphie absurde au début de sa réjouissante version du vieux tube de Dominique Michel en 1967, *Ces bottes sont faites pour marcher*).

Il a tout réussi, sans problème, avec d'autant plus de succès qu'on était plus nombreux. Partout, il avait obtenu des spectateurs qu'ils claquent leurs doigts pendant l'intro de *Mon retour*: au Forum, c'est une vague de claquements qu'il voulait et qu'il a eue (l'effet était saisissant). La salle était plus grande que les autres? Qu'à cela ne tienne, Bélanger s'en permettait de plus énormes. Tel ce fabuleux costard revêtu en rappel, constitué de mille petits miroirs qui réfléchissaient les *varlights* en autant de faisceaux dans la foule (saisissant, disais-je?).

Mais la plus probante des confirmations était musicale: la voix de Bélanger, plus belle, plus assurée et plus aventureuse que jamais, remplissait l'enceinte avec une désarmante aisance. L'accompagnement était encore plus souple que d'habitude, Rick Haworth profitant de l'espace pour créer au *lap steel* des paysages immenses et splendides (surtout pendant *Ma dépendance*, quelque part entre du Cowboy Junkies et du Mazzy Star), Mario Légaré caressant le manche de sa basse *fretless* durant le solo de *L'Atruche* comme l'échine d'un corps aimé, le nouveau percussionniste Michel Dupire ajoutant ça et là des petits riens complémentaires. C'était un show mené à son zénith, où il ne manquait, à mon sens, que les versions belagériennes du *Donne-moi ta bouche* de Pierre Lalonde et du *Sensation* de Robert Charlebois. En lieu et place, la découverte de *Imparfait*, une nouvelle chanson fort beatlesque dans la mélodie et les descentes d'accords (très *Dear Prudence* dans le genre), était une compensation presque aussi satisfaisante que l'ultime révélation de cette fin d'étape: Daniel Bélanger, sachez-le, joue du saxophone, et mieux que Bill Clinton.

Le monde change L'ÉTAT DU MONDE AUSSI



Le seul annuaire économique et géopolitique mondial entièrement mis à jour

«... de loin la meilleure publication du genre en français. Je le recommande, sans aucune espèce de réserve, à tous ceux qui veulent élargir leurs horizons sur un monde que l'on ne connaît que trop mal.» Claude Picher, *La Presse*

704 pages—24,95 \$

LE DEVOIR

CKAC 730

Boréal

Qui m'aime me lise.

MATINÉES SCOLAIRES OUVERTES AU GRAND PUBLIC

LA SYMPHONIE SYNTHÉTIQUE

à Montréal du 1er au 23 décembre à 9h30 et 13h30

1er, 2 déc.
8, 9 déc.
14, 15, 16 déc.
21, 22, 23 déc.

Admission: 4 \$

École Le Plateau, 3700, Calixa-Lavallée
Polyvalente Calixa-Lavallée, 4444, Henri-Bourassa Est
Polyvalente Louis-Joseph Papineau, 2901, de Louvain
Centre culturel et sportif de l'Est, 4975, Ontario

Prix de groupe Réservations: tél. 527-7726

LE DEVOIR

SYMPHONIE

LE MOULIN À MUSIQUE

créé des spectacles musicaux pour le jeune public depuis 1980

EXPOSITION

Dans le cadre du 20^e anniversaire du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), le Groupe communautaire L'Itinéraire présente



1175 Ontario Est

Du 25 novembre au 8 décembre

de 9h00 à 16h00 tous les jours

INFO: 597-0238